

12^e Rencontres Farre

L'Agriculture

au cœur du
débat public :

Synthèse
des
débat

De nouvelles
convergences
entre agriculture
et environnement



Lundi 12 janvier 2009
Palais du Luxembourg, salle Clemenceau

Sommaire

OUVERTURE	1
AGRICULTURE ET SOCIETE : UNE IMAGE BROUILLEE	3
UN CAPITAL SYMPATHIE A RESTAURER	3
DE L'IMAGE DE REDUCTEUR DE RISQUES A CELLE DE PRODUCTEUR DE RISQUES.....	3
UNE SOCIETE EMPREINTE DE NOUVEAUX REGIMES DE VALEUR	3
AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT : UNE SYNERGIE A DEVELOPPER	5
PRODUIRE DE L'ALIMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT	5
DE NOUVELLES CONVERGENCES ENTRE AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT	5
LA DIVERSITE, UN ENJEU MAJEUR DE L'AGRICULTURE DURABLE	5
FARRE DOIT SE SITUER EN AMONT DE LA CERTIFICATION HVE	5
TABLE RONDE N°1 : COMMENT REAGIR FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ?	6
LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SES CONSEQUENCES POUR L'AGRICULTURE	6
POINT DE VUE DE L'INSTITUT DE L'ELEVAGE SUR L'ELEVAGE HERBIVORE	7
L'EXEMPLE D'UNE EXPLOITATION VITICOLE ET ARBORICOLE	8
TABLE RONDE N°2 : COMMENT CAPITALISER LA CONTRIBUTION DES AGRICULTEURS A LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE ?	9
LE POINT DE VUE D'UN CHERCHEUR.....	9
LE POINT DE VUE D'UN AGRICULTEUR.....	10
DEBAT	12
TABLE RONDE N°3 : POURQUOI UNE GESTION COLLECTIVE AU NIVEAU DU TERRITOIRE ?	16
LA POLITIQUE FRANÇAISE DE GESTION COLLECTIVE DE L'EAU	16
<i>Les Assises de l'agriculture du 22 novembre 2006 : « Le défi environnemental : solutions pour gérer durablement l'eau »</i>	16
<i>La situation actuelle</i>	16
<i>Trois mots clés : gestion, collective et territoire</i>	16
<i>Les politiques mises en oeuvre</i>	17
<i>Les conditions de la réussite</i>	17
D'AGRI-PERON A AGRI'PER' AISNE : POUR LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU PAR LES AGRICULTEURS	17
<i>Agri-Péron</i>	17
<i>AgriPer'Aisne</i>	18
L'ACTION D'UN GROUPEMENT DE COOPERATIVES	18
TEMOIGNAGE D'UN VITICULTEUR	19
DEBAT	20
POUR UNE AGRICULTURE ECOLOGIQUEMENT INTENSIVE	26
CONCLUSION	29

Animation du colloque : Hervé Plagnol – directeur de publication d'Agra Presse

Hervé Plagnol

Nous sommes accueillis au Sénat où seront bientôt débattus les projets de loi issus du Grenelle de l'environnement, démarche qui semble avoir changé la donne entre les organisations agricoles et environnementales. Mais est-ce bien le cas ? Nous tenterons de répondre à cette question au cours de ces 12^e rencontres Farre qui mettent cette année l'accent sur les nouvelles convergences entre agriculture et environnement.

Ouverture

Jean-Paul Emorine – Président de la Commission des affaires économiques au Sénat

J'ai le grand honneur d'ouvrir les 12^e rencontres Farre qui se situent au centre du débat public et de l'actualité économique et politique. Scientifiques, responsables d'associations, professionnels de l'agriculture, etc. apporteront chacun leur regard et expertise. Je remercie particulièrement les deux grands témoins de cette journée - François Ewald et Michel Griffon - et les participants.

Cette année, les rencontres se focalisent sur les nouvelles convergences entre agriculture et environnement. Trop souvent reléguée au rang des activités « bucoliques », l'agriculture et pourtant est secteur d'avenir. 60% du territoire est constitué de surfaces agricoles. Et si l'on ajoute les bois et les forêts, ce pourcentage atteint 85%. En incluant l'activité agroalimentaire, le secteur agricole génère 135 milliards d'euros de chiffre d'affaires soit 3,5% du Produit intérieur brut (PIB). C'est dire son importance stratégique au regard du défi de nourrir 9 milliards d'habitants à l'horizon 2050.

La France doit donc prendre sa part de responsabilité dans le redressement des équilibres alimentaires mondiaux en « produisant plus et mieux ». Au cours du débat sur la réforme des institutions, les rangs du Sénat ont d'ailleurs été unanimes pour conserver la convergence entre économie et environnement.

Les agriculteurs sont conscients de leur rôle primordial en matière d'environnement. La terre étant leur outil de travail, leur activité s'inscrit dans le long terme. De plus, la législation incite le monde agricole à s'engager dans cette voie. Par l'écoconditionnalité, le premier pilier de la Politique agricole commune (Pac) a soumis l'octroi des aides directes au respect de normes environnementales. Quant au second pilier, il comporte de nombreuses mesures garantissant une exploitation durable des ressources pour les cultures et l'élevage. Le récent bilan de santé de la Pac - dans la version que Michel Barnier a réussi à négocier - accentue le verdissement des agricultures européennes. De nouvelles exigences seront ajoutées à l'écoconditionnalité. L'assouplissement de l'article 68 de la Pac permettra de réaffecter une partie des aides du premier pilier en faveur des aides environnementales ou bénéficiant à des régions défavorisées. Le renforcement de la modulation (transfert du 1^{er} pilier au 2nd pilier) pourra être utilisé pour renforcer certains programmes (changement climatique, énergies renouvelables, gestion de l'eau, biodiversité, innovation...).

Cette dynamique européenne est reprise au niveau national. Plusieurs textes de loi qui visent à accompagner l'agriculture dans cette révolution verte ont été ou seront examinés par la commission que je préside. Par ailleurs, l'environnement est au cœur de la deuxième loi d'orientation agricole de 2006 (développement des biocarburants, agriculture biologique, insertion de clauses environnementales dans les baux ruraux, protection des surfaces agricoles, développement des ressources forestières et production sous signes de qualité...). A cela s'ajoute la loi sur l'eau qui priorise la lutte contre les résidus de pesticides. Il serait vain de vouloir lister toutes les différentes mesures qui vont dans le sens de l'environnement. Mais parmi celles-ci, il convient de faire une place particulière au projet de loi du Grenelle de l'environnement 1 (Grenelle 1) que le Sénat examinera le 27 janvier, et au Grenelle 2. En effet, 40% des articles du Grenelle 1 concernent le secteur agricole. Ainsi, le plan Ecophyto 2018 devra se traduire par une réduction de 50% de leur usage, 20% des surfaces agricoles devront être consacrées à

l'agriculture biologique d'ici 2020 et 50% des exploitations agricoles devront obtenir une certification environnementale en 2012. D'autres mesures telles que l'adaptation génétique des variétés et des espèces aux évolutions climatiques et l'optimisation du potentiel énergétique des exploitations agricoles sont à souligner. Sur ce dernier point, un crédit d'impôt sera mis en place pour la réalisation d'un diagnostic énergétique dans les exploitations.

Tous les objectifs du Grenelle 1 seront ensuite traduits concrètement dans le Grenelle 2 que le Sénat examinera en première lecture au printemps. Mais ces mesures structurelles doivent aussi s'accompagner d'un effort notable de recherche et d'innovation agricole. Les progrès de la science nous offrent des opportunités de progrès sur les plans quantitatifs et qualitatifs. Aujourd'hui, l'agriculture est engagée dans une véritable révolution technologique et de recherche qui permettra de répondre à l'objectif : produire plus et mieux. Alors que la France dispose de nombreux instituts de recherche, encore faut-il qu'ils soient mobilisés sur les questions environnementales. Dans ce sens, le Grenelle 1 prévoit de les mobiliser sur des projets de nature à verdir plus encore notre agriculture. Il s'agit ensuite de former les agriculteurs, de les informer ainsi que le grand public. Dans notre société d'information et de médiatisation actuelle, la communication est capitale. Car si la profession a fait des efforts depuis plusieurs décennies - 90% des agriculteurs se disent attentifs à l'enjeu environnemental - les Français n'en sont pas conscients. Ainsi, 60% se sentent déconnectés du monde agricole et des modes de production (sondage fin 2007). Et plus de la moitié des Français ne font pas confiance aux agriculteurs en matière d'environnement. Toutefois, 70% considèrent que la situation s'améliore dans les exploitations.

Hervé Plagnol

François Ewald, peu connu du monde agricole, est un fin observateur de la société. Spécialiste des questions de risques et d'assurance, il est un homme influent au sein de la sphère patronale et auprès du gouvernement. Il a notamment été remarqué pour sa contribution au document « Les entretiens Grandes cultures – société »¹.

¹ Ce document a été élaboré dans le cadre du projet « Agriculture Contributive » mis en place par Passion Céréales avec la collaboration des organisations professionnelles des grandes cultures, il est téléchargeable sur le site Internet <http://www.agriculture-contributive.fr>

Agriculture et société : une image brouillée

François Ewald – philosophe, professeur au Conseil national des arts et métiers (Cnam)

Un capital sympathie à restaurer

Je ne sais par quel hasard Passion Céréales m'a demandé de rédiger un texte sur l'agriculture et pourquoi il intéresse tant les agriculteurs. Peut-être est-ce parce qu'il témoigne d'une profonde amitié de la société envers les agriculteurs ? En France, les agriculteurs jouissent d'un « capital sympathie » profond : les Français considèrent leur territoire comme une terre agricole dotée d'une forte identité et d'un patrimoine. Mais ce capital est en voie de destruction.

Les agriculteurs, au milieu de la révolution environnementale, font face au défi de restaurer l'image positive qui est la leur. Mon intervention sera emprise à la fois d'un message d'espoir et de difficulté. En effet, ce capital dormant peut être détruit ou revigoré. Aujourd'hui, la société porte un nouveau regard sur l'agriculture et les agriculteurs. Ainsi, ces derniers ne sont plus dans une position active mais passive. Alors que la mutation du statut de paysan à celui d'agriculteur est venue du métier, aujourd'hui les agriculteurs subissent leur image. Il est donc nécessaire qu'une fusion s'opère entre les attentes de la société et les leurs.

Les agriculteurs ont raté la révolution environnementale alors qu'ils représentent la figure sociale et économique la plus concernée ! En effet, ce sont d'abord les industriels qui ont été pointé du doigt pour leurs impacts environnementaux. Mais quel est l'homme qui est à l'articulation de la nature et de la culture sinon l'agriculteur ? Paradoxalement, les agriculteurs ont été passifs jusqu'à présents. Et les organisations telles que celles pilotées par José Bové ont utilisé cette carte. Pourquoi l'agriculture est-elle aujourd'hui au centre des débats collectifs ? C'est parce qu'elle est la plus directement concernée !

De l'image de réducteur de risques à celle de producteur de risques

Pendant longtemps, l'agriculteur a été perçu comme un réducteur de risques. En effet, la nature est un monde de risques dans lequel l'homme a l'impression que la satisfaction de ces besoins premiers – notamment se nourrir – est menacée. Les agriculteurs qui ont su maîtriser de nombreux risques et permettre à tous de se nourrir en toutes saisons, étaient considérés positivement par les Français. Mais que s'est-il passé ensuite ? Vous n'êtes plus perçus comme des réducteurs mais des producteurs de risques. Deux raisons principales expliquent ce changement de perception. La première est liée aux scandales agricoles, travers de l'agriculture moderne. La société s'aperçoit que ce que produisent les agriculteurs peut s'avérer très dangereux. Et pour gérer cette crise, l'Europe a suspendu les traités de Rome qui permettent aux capitaux et aux marchandises de circuler librement. Apparaît ici l'idée du principe de précaution bien avant le débat sur les Organismes génétiquement modifiés (OGM). La société se demande ce que cache l'agriculteur. Il semble ne plus être maître de la nature mais dépendant d'une chaîne industrielle. L'assimilation de l'agriculteur en tant qu'entrepreneur ou partie prenante de l'industrie pose problème. La deuxième raison qui explique la modification de l'image des agriculteurs est la montée en puissance des préoccupations environnementales au sein de la société.

Une société empreinte de nouveaux régimes de valeur

Les Français sont profondément marqués par la révolution verte. L'on pourrait les qualifier de « néo-rousseauistes » dans le sens où ils partagent les doctrines de Jean-Jacques Rousseau formulées dans l'ouvrage « Discours sur les sciences et les arts ». Ainsi, le développement technique est considéré comme fondamentalement malsain et la vie autarcique y est prônée. Rousseau développe aussi cette idée dans « La lettre à d'Alembert » dans laquelle il fait l'éloge d'un village montagnard suisse dont les habitants vivent renfermés sur eux-mêmes.

Cette hostilité vis-à-vis des sciences et le protectionnisme sont très présents dans la population française. Je l'ai d'ailleurs ressenti lors de débats publics organisés en Auvergne par Limagrain. Peu importait à la population que l'organisation soit performante si ces activités étaient perturbatrices d'un état de bien-être.

Que devez-vous faire ? Vous devez entamer une réflexion. Ce sont les impacts négatifs et positifs de l'agriculture qui sont observés au sein d'un univers commandé par la préoccupation du développement durable. L'agriculteur ne doit pas s'étonner d'être au cœur du débat car il est le premier concerné. Au sein de cette problématique environnementale, les risques sont gouvernés par le principe de précaution qui, dans le cas des OGM, vise à interdire ou restreindre certaines activités dont les risques ne sont pas complètement maîtrisés. Mais le principe de précaution ne se résume pas qu'à cela, il concerne aussi la gestion des ressources naturelles sur le long terme (ressource halieutique, pétrole, eau...). Or l'agriculteur gère une ressource fondamentale : la terre. Il s'agit de préserver voire régénérer cette ressource rare.

Pourquoi est-il fondamental de s'intéresser de près à ce principe ? Parce qu'il induit de nouvelles juridictions pour les activités visées. Dans le cas des OGM, une haute autorité composée de deux collèges a été créée. Ainsi, un collège de scientifiques juge de l'intérêt technique ou scientifique des OGM tandis qu'un autre collège statue sur l'intérêt économique et social. En effet, les OGM comporte aussi un risque social. Est-il dans l'intérêt des agriculteurs d'être sous la dépendance de Monsanto ?

Jusqu'il y a peu, le métier d'agriculteur apparaissait comme allant de soi mais il devient progressivement complexe car les gens s'intéressent au sens de ce qu'il fait. L'agriculteur doit donc s'interroger sur ce qui fait la valeur de son métier. Dans ce contexte environnemental qui met en conflit plusieurs régimes de valeur, l'agriculteur doit se justifier sur son métier. L'agriculteur, hériter d'un régime de valeur productiviste, se voit opposer des valeurs différentes.

Pour un débat participatif

Mais n'oublions pas que les atouts de l'agriculture sont considérables. Certes il est vrai que la société d'aujourd'hui ne pense pas à confier aux agriculteurs les rênes de l'écologie. Pourtant, elles leur reviennent de plein droit. Que faire dans ce contexte ? Deux réflexions me viennent à l'esprit. Je m'inspirerais en premier lieu des industriels lors de la Conférence de Rio qui ont développé le concept de Responsabilité sociale et environnementale (RSE). Qu'est ce qu'une agriculture responsable ? Quelles sont les obligations des agriculteurs ? En second lieu, je pense qu'il faudrait remettre au goût du jour les débats de l'après-guerre à l'origine du syndicalisme agricole qui ont complètement réinventé les finalités et les valeurs de l'agriculteur. Alors que les discussions se sont tenues au sein de la profession à l'époque, il convient aujourd'hui d'élargir ce débat à l'ensemble de la société selon une démarche participative. Il faut accepter le débat avec les autres pour repenser l'agriculture dans l'exigence environnementale actuelle. L'agriculteur ne peut être exclu. Par contre, il a besoin qu'on le reconnaisse. C'est à lui de mener le débat avec la société. Et je pense que la réunion d'aujourd'hui y contribue.

Hervé Plagnol

Merci pour vos propos parfois provocateurs. Les agriculteurs ont besoin d'apporter leur pierre à l'édifice dans ce débat pour déterminer l'objectif de leur production et le sens de leur activité.

Gilles Lemaire, les agriculteurs sont-ils prêts à répondre à l'exigence sociétale d'agriculture durable ?

Agriculture et environnement : une synergie à développer

Gilles Lemaire – président du conseil scientifique de Farre

Produire de l'alimentation et de l'environnement

L'agriculture doit produire efficacement des biens alimentaires mais également des services environnementaux et écologiques comme l'exige la société. Il ne s'agit donc plus d'éviter seulement de polluer mais aussi de restaurer et maintenir un environnement acceptable. Les services non-marchands produits par l'agriculture devront être avérés - il faut démontrer qu'on les produit - et être rémunérés par la société d'une manière ou d'une autre.

De nouvelles convergences entre agriculture et environnement

Pour y parvenir, agronomie et écologie doivent développer de nouvelles convergences. L'agronomie, classiquement, vise à optimiser les moyens de production pour produire des denrées alimentaires selon un bilan des entrées et des sorties. Par contre, l'écologie vise à optimiser des cycles - et non un bilan - et des éléments à travers les populations et communautés d'organismes assemblés en écosystèmes. Leurs objectifs divergent. Agronomie et écologie doivent aboutir de concert à une gestion durable des agroécosystèmes dans leur globalité et toute leur complexité. En effet, nous ne pouvons plus aborder les problèmes agricoles, tranches par tranches, secteurs par secteurs.

La diversité, un enjeu majeur de l'agriculture durable

Cette approche nécessite une diversité à tous niveaux. La rationalité économique qui a guidée longtemps l'agriculture a conduit à une simplification et une uniformisation exagérée de ses systèmes de production. Pourtant, la diversité (des systèmes, des exploitations, des paysages...) est une source de performance écologique et économique. La synergie entre des systèmes de productions différents partageant le même territoire devrait être la source de nouvelles solutions permettant d'allier efficacité économique et écologique. On ne peut plus raisonner filières par filières mais les assembler au sein d'un territoire. Les acteurs économiques à l'échelle territoriale (entité politiques, économiques...) doivent donc jouer un rôle majeur dans la mise en place de ces synergies entre filières.

Farre doit se situer en amont de la certification HVE

L'agriculture doit développer une approche positive de l'environnement par sa capacité à produire des services environnementaux et écologiques. Elle doit appréhender le problème de l'environnement de manière positive et démontrer qu'elle est capable de produire des biens et services environnementaux. Ces services devront être rétribués par la société soit indirectement par les prix du marché, soit directement par les politiques publiques.

La certification Haute valeur environnementale (HVE) ne serait en réalité que la garantie d'un respect minimum de l'environnement. Elle devrait donc en principe à terme concerner l'ensemble des agriculteurs... Farre doit donc se situer délibérément en amont de l'HVE en aidant à promouvoir des modes de production agricole qui puissent prouver que de réels services environnementaux sont produits. C'est dans cette ambition que Farre doit travailler.

Table ronde n°1 : comment réagir face aux changements climatiques ?

Le changement climatique et ses conséquences pour l'agriculture

Bernard Seguin – directeur de recherches, coordinateur de la mission changement climatique et effet de serre, Institut national de recherche agronomique (Inra) d'Avignon

Il est moins facile de parler du réchauffement climatique alors que nous connaissons un hiver très froid ! Mais ne confondons pas réchauffement global et variabilité climatique. Bien que les scénarios du climat tablent sur une élévation des températures de 1°C à 4°C d'ici 2100 à l'échelle planétaire, nous connaissons encore des hivers froids ponctuellement. La perception de la variabilité climatique est faussée par nos mémoires qui se diluent au fil du temps. Alors que l'hiver 2006 – 2007 fut extrêmement doux et l'été suivant exceptionnellement frais, les Français ne se souviennent aujourd'hui que de leurs vacances estivales froides. Et pourtant, 2007 fut l'année la plus chaude à l'échelle du globe. Depuis 20 ans, nous ressentons un réchauffement moyen qu'il est difficile de distinguer de la variabilité climatique.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) a démontré que les températures se sont élevées de 0,6 à 1°C depuis 1900, le réchauffement a donc été limité jusqu'à aujourd'hui. Depuis la dernière glaciation, le climat actuel a gagné 5 à 6°C. Or nous savons qu'une augmentation de 1°C à l'échelle planétaire déplace de 200 km vers le nord les températures actuelles observées à une latitude donnée en France. Donc si le globe connaît une élévation de 5°C d'ici 2100, le Nord de la France connaîtra des températures équivalentes à celles observées actuellement sur le pourtour méditerranéen.

Les conséquences au niveau de l'agriculture seront palpables. Tous les modèles climatiques prévoient une raréfaction de la ressource en eau. Mais l'augmentation des températures sera différemment vécue selon les territoires. Ainsi certains pourraient en profiter pour cultiver de nouvelles productions. L'augmentation du CO₂ dans l'atmosphère pourrait aussi doper le phénomène de photosynthèse. A la fin du siècle, certaines cultures seront favorisées et d'autres menacées.

Mais comment réguler ce réchauffement en marche ? La planète doit limiter son impact en matière d'émissions de Gaz à effet de serre (GES). Si les températures ne s'élèvent que de 2 à 3°C, le bouleversement climatique sera mesuré. Par contre, une élévation plus forte n'est pas sans conséquences sur l'agriculture et notamment la viticulture. Certains ont déjà pu observer des modifications dans la date de floraison des arbres fruitiers. Il semble aussi que l'augmentation du degré alcoolique du vin soit directement lié à l'évolution du climat.

L'agriculture est responsable de 16 à 20% des émissions de GES en France. Il faut donc réfléchir à la fois à la manière de réduire ces émissions et de rendre des services environnementaux. L'agriculture est la seule activité capable de fournir des sources d'énergie alternatives ou de stocker du carbone – si on inclut l'activité forestière. A l'avenir, de nombreuses questions se poseront en matière d'occupation des sols. Et toute cette problématique est amplifiée par la mondialisation de l'agriculture. En effet, certains produits que nous importons tels que les tourteaux de soja proviennent de pays où la déforestation est importante.

Point de vue de l'Institut de l'Élevage sur l'élevage herbivore

André Le Gall – chef de service conduite et traite du troupeau laitier, institut de l'élevage

Le secteur de l'élevage doublement concerné par le réchauffement climatique

Le secteur de l'élevage herbivore est doublement confronté aux changements climatiques : d'une part il est accusé de contribuer fortement aux émissions de GES², et d'autre part les changements climatiques peuvent avoir un impact sur les productions fourragères, du maïs fourrage et des prairies - en France et ailleurs - pouvant impacter les cours des aliments du bétail. Mais les éleveurs disposent de marges de manœuvre pour s'adapter.

L'agriculture contribue environ à 19% des émissions de GES en France dont 11% sont imputables à l'élevage herbivore. Mais ce chiffre ne prend pas en compte le stockage de carbone par les prairies. Il conviendrait donc plutôt de raisonner en termes d'émissions nettes, le bilan serait alors plus favorable à l'élevage.

Au-delà de cette précision, plusieurs pistes d'atténuation peuvent être empruntées par les fermes d'élevage.

Les émissions de méthane

Les émissions de méthane représentent environ 50 % des émissions d'une ferme d'élevage. Bien que ce GES ait un impact négatif certain, rappelons que produire du lait et de la viande à partir de végétaux relève du miracle de la biologie ! Pour l'instant, il est difficile de comprimer ces émissions, même s'il existe quelques pistes. Ainsi, l'apport de graines de lin dans l'alimentation du bétail pourrait réduire les émissions de GES selon l'Inra. De plus, l'augmentation de la production laitière par vache permettrait aussi de réduire les émissions de méthane par litre de lait produit. Mais la prudence est de mise quant à ces résultats car lorsque l'on raisonne globalement au niveau de la ferme laitière, le bilan carbone n'est pas si bon (plus de concentrés et donc un coût carbone augmenté, un temps de présence à l'étable supérieur et donc davantage de mécanisation et donc de fuel...).

Les émissions de protoxyde d'azote

Les émissions de N₂O sont liées à la gestion de l'azote sur l'exploitation (déjections animales, engrais du commerce). Tous les efforts et progrès réalisés sur la gestion des engrais de ferme, le raisonnement de la fertilisation azotée ainsi que dans le cadre du Programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole (PMPOA) vont dans le bon sens.

Les émissions de CO₂

Ces émissions liées aux consommations d'énergie directe et indirecte des engrais et de l'alimentation du bétail représentent environ 15 % à 20% des émissions d'une exploitation. Mais il est possible de réduire la consommation d'énergie. Nos évaluations montrent que la consommation d'énergie des fermes les plus économes est inférieure de 20 à 30 % à la moyenne des exploitations. Les pistes d'amélioration visent les consommations de fuel, d'électricité, de concentré, la réfrigération du lait... Bernard Seguin évoquait précédemment le tourteau de soja ; or on constate que les exploitations françaises se tournent de plus en plus vers le tourteau de colza.

Par ailleurs, l'utilisation d'azote minéral est très énergivore : 1 kg d'azote minéral en moins représente 1,3 litre de fuel économisé ! Tous les efforts réalisés pour raisonner la fertilisation ainsi que le développement du recours aux légumineuses doivent contribuer à diminuer les consommations d'énergie et donc les émissions de GES.

² Emissions de méthane (CH₄) et de protoxyde d'azote (N₂O)

Impact des changements climatiques sur les systèmes fourragers

Un travail important a été mené par l'Institut de l'élevage, Arvalis-Institut du végétal et l'Inra d'Avignon visant à évaluer par simulation l'incidence des différents scénarios climatiques sur les productions de prairies et de maïs fourrage. Les résultats provisoires (à prendre avec précautions), montrent que la production de maïs et des prairies ne serait pas aussi affectée qu'on peut l'imaginer par l'élévation des températures. Et même dans le cas du maïs fourrage, si des stratégies d'évitement sont mises en place (semis plus précoces, maïs plus tardifs...), la production pourrait augmenter. Quant aux prairies, la production annuelle pourrait rester stable dans un futur proche (2020-2050) mais se répartir de façon différente, avec beaucoup moins d'herbe en été et davantage en hiver. Il faudra sans doute reconsidérer la conduite du système fourrager avec du pâturage hivernal. Mais de façon générale, il faut s'attendre à davantage d'accidents climatiques à répétition.

En conclusion, les éleveurs devront s'adapter à cette nouvelle donne, qui viendra s'ajouter à une plus grande volatilité des prix agricoles.

L'exemple d'une exploitation viticole et arboricole

Serge Martin-Pierrat – agriculteur Farre de l'Hérault

Je suis vigneron et arboriculteur dans le Languedoc, région de l'arc méditerranéen particulièrement impactée par le changement climatique. Installé depuis 30 ans, j'ai constaté pendant les 20 premières années de mon activité que les variations de climat ne jouaient pas sur la production, ni les dates de récolte. Mais depuis 10 ans, les conditions climatiques ont changé brutalement. Ainsi, l'augmentation de la fréquence des canicules entraîne une élévation des taux de sucres dans les raisins et bouleverse les calendriers variétaux. Sur les 70 à 80 variétés différentes cultivées, je constate que certaines ne mûrissent pas au même moment d'une année sur l'autre. Par ailleurs, nous avons observé une augmentation de l'évapotranspiration des fruits cultivés qui nous oblige à augmenter l'irrigation. Alors que les bilans hydriques sont à peu près égaux d'une année à l'autre dans la région, la répartition de la pluviométrie sur l'année a radicalement changé. Les pluies arrivant seulement en fin de saison végétative, les vergers sont donc plus irrigués. Quant aux vignes, un changement de législation au niveau national autorise désormais les viticulteurs à les irriguer (au goût à goût).

L'arc méditerranéen va-t-il voir son agriculture disparaître ?

Les températures moyennes annuelles ont augmenté de 2°C depuis 10 ans dans l'arc méditerranéen avec pour conséquences une avancée de la floraison et donc des risques de gel accrus. 3 années sur 10, la maturité des cerises a été avancée de 1 mois, ce qui est considérable. Nos cerises sont donc régulièrement mures vers le 15 avril !

Le cycle végétatif augmente ou diminue selon les espèces et les variétés, et le stress hydrique est plus violent. Ce n'est pas sans conséquences au niveau économique car irriguer coûte cher et les rendements diminuent. De plus, nos fruits n'arrivent plus au moment où les consommateurs les attendent (les fruits à noyaux arrivent en avril). Pour pallier cela, nous avons doté notre site Internet d'un système d'avertissement des maturités à destination de nos clients à qui nous vendons nos produits en direct. Enfin, ces perturbations peuvent accentuer la concurrence avec des régions de production telles que l'Espagne et le Maroc...

Mais ces changements climatiques ont aussi quelques avantages. Comme la pluie est absente pendant la période de végétation, les maladies fongiques diminuent et donc les interventions phytosanitaires sont limitées. Par contre, de nouveaux parasites apparaissent sur le territoire tels que la mouche méditerranéenne qui attaque désormais les fruits pendant toute la saison et pas uniquement à la fin. C'est d'autant plus problématique quand il n'existe pas de substances actives homologuées pour les combattre, ni de faune auxiliaire qui les régule naturellement. Dans le cas de la cicadelle (*Metcalfa*), l'Inra a réussi à introduire un prédateur mais parfois il n'existe aucune solution (cultures orphelines).

Table ronde n°2 : comment capitaliser la contribution des agriculteurs à la préservation de la biodiversité ?

Hervé Plagnol

Christophe Aubel, directeur de la ligue Roc³, ne pourra malheureusement pas être présent à cette journée. Aussi, j'invite les éventuels représentants d'associations environnementales présents dans cette salle à s'exprimer.

Avez-vous l'impression que le monde agricole a pris conscience de l'enjeu que représente la préservation de la biodiversité ?

Le point de vue d'un chercheur

Bernard Chevassus-au-Louis – président du conseil scientifique du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad)

Il faut parfois laisser le temps au temps. Les experts qui parlent du réchauffement climatique sont aujourd'hui écoutés alors qu'ils prêchaient dans le désert 20 ans auparavant. Il faut donc être patient. De la même manière, il y a 20 ans, la protection de la biodiversité se limitait à quelques endroits dans le monde considérés comme des réservoirs de biodiversité ou *hotspots*. Aujourd'hui, la biodiversité ordinaire est venue sur le devant de la scène. Les espèces à protéger ne sont pas forcément emblématiques, elles font fonctionner la nature et rendent des services écologiques.

Les agriculteurs voient donc arriver d'un seul coup un regain d'intérêt pour leur territoire. Je ne suis pas choqué de la méfiance de certains d'entre eux par rapport à ce discours (trames verte et bleue). Mais savent-ils qu'ils peuvent être eux-mêmes bénéficiaires de cette gestion de la biodiversité ?

Hervé Plagnol

En quoi gérer la biodiversité peut-il être un avantage pour le monde agricole ?

Bernard Chevassus-au-Louis

Le paradoxe du système agricole est d'avoir pu se passer de la biodiversité en simplifiant les systèmes agricoles. Pour rappel, la diversité se distingue en trois niveaux (celui des espèces, à l'intérieur de l'espèce ou diversité génétique et au niveau des paysages).

Dans un système de grandes cultures, seule une seule espèce est cultivée et la variété est la plus homogène possible (diversité génétique restreinte). Le territoire est simplifié à maximum.

Jusqu'à présent, les systèmes agricoles ont pu se passer de biodiversité grâce à la disponibilité importante des ressources énergétiques. Aussi, pour pallier le manque d'engrais ou de produits phytosanitaires, devenus plus rares, plus chers ou moins acceptables, il faut remettre la biodiversité au premier plan.

Hervé Plagnol

Faut-il aussi élever à nouveau des espèces animales oubliées ?

Bernard Chevassus-au-Louis

Avoir des cultures de variétés homogènes et matures au même moment apparaissait comme logique. Mais lorsqu'on cultive un mélange de variétés - certaines productives et d'autres résistantes - les maladies peuvent être plus facilement contrées et le recours aux produits phytopharmaceutiques restreint. Il s'agit d'insérer de la biodiversité au cœur même de la parcelle.

Avoir un troupeau parfaitement homogène constitué d'animaux performants est-il la panacée ? Ne faudrait-il pas mieux des animaux diversifiés ? Alors que le changement climatique engendre

³ Ligue pour la préservation de la faune sauvage et la défense des non-chasseurs

une plus grande variabilité des situations climatiques, mélanger des individus divers qui ont des qualités et des défauts différents me semble plus approprié. La diversité permet de se prémunir face à l'incertitude.

Hervé Plagnol

La recherche publique n'est elle pas responsable de cette réduction de biodiversité ? Un haut fonctionnaire m'avouait avoir passé la première moitié de sa vie à financer la suppression des haies et la deuxième à la plantation. La politique publique a-t-elle été très clairvoyante ?

Bernard Chevassus-au-Louis

Pour être provocateur, je dirais qu'on a la recherche que l'on mérite !

La logique des années 50 voulait que les agriculteurs produisent davantage, la situation alimentaire mondiale moyenne s'est plutôt améliorée grâce à ce fabuleux déstockage d'énergie fossile qui ne coûtait rien. Cela a abouti à un système alimentaire extrêmement ouvert et dopé à l'énergie. Pour qu'une calorie alimentaire se retrouve dans l'assiette d'un consommateur, il faut, depuis le champ en passant par le distributeur, fournir 5 à 10 calories. En 1850, ce ratio n'était que de 1 pour 3 ou 4. La recherche agronomique a fabriqué des « Ferrari » - des systèmes capables de produire en quantité très importante au détriment des systèmes à bas niveaux d'intrants.

Le fait que les générations suivantes démolissent ce que les générations précédentes ont fait est vieux comme le monde ! Et ça ne s'arrêtera pas !

Hervé Plagnol

Yves Billaud, que faites-vous concrètement dans votre exploitation en matière de biodiversité ?

Le point de vue d'un agriculteur

Yves Billaud – agriculteur Farre de Vendée

Installé depuis 1975, j'ai évolué au fil des ans en fonction de l'environnement et des paramètres économiques. En effet, j'ai toujours calculé mes coûts de production : plus je diminue mes charges, plus mon résultat est positif. Curieux de nature, j'aime améliorer mes connaissances.

Mon exploitation est située au sud de la Vendée à 15 km au nord du marais poitevin dans le bocage. Sur deux sites, je possède 30 ha de blé tendre, 15 ha de tournesol, 16 ha de colza, 2,5 ha de maïs et 2,5 ha de jachères (herbes). J'adhère au réseau Farre depuis 10 ans et ai obtenu la qualification agriculture raisonnée en 2007.

Depuis 1975, j'enregistre mes pratiques à la parcelle. En plus de mon souci environnemental et économique, je préserve le patrimoine bâti (un vieux pigeonnier et un puits ont été restaurés). Depuis 1998, je possède aussi un gîte rural adossé au pigeonnier.

Des haies ont été implantées autour de mon exploitation afin de favoriser son intégration paysagère. Par ailleurs, certaines parcelles longent un sentier de grande randonnée.

En particulier, j'ai recréé un talus, replanté une haie en plein milieu d'une parcelle et reprofilé un fossé.

Je travaille avec la LPO⁴ pour compléter mes connaissances. Ainsi, je participe au réseau biodiversité qui associe des exploitations Farre, du Gab⁵ et des agriculteurs du Civam⁶ qui sont en majorité adhérents à la Confédération paysanne. Dans ce cadre, j'ai assisté à trois journées de formation pendant lesquelles les échanges ont été très animés.

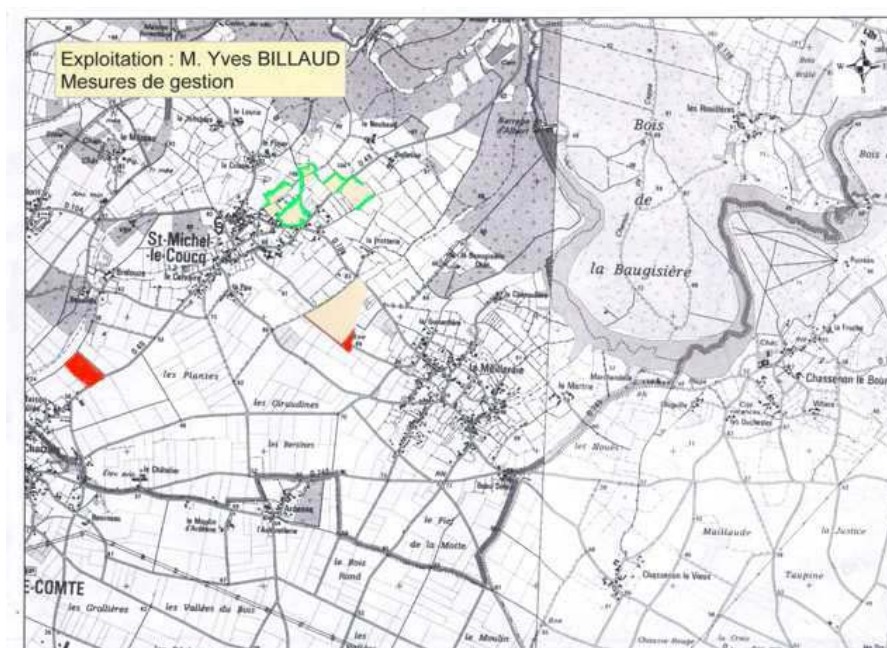
⁴ Ligue de protection des oiseaux

⁵ Groupement d'agriculture biologique

⁶ Centre d'initiatives pour la valorisation de l'agriculture et du milieu rural

Dans la conduite de mes parcelles, je souhaite limiter au maximum les doses d'intrants ce qui procure un avantage tant environnemental qu'économique. Je bine systématiquement les cultures de printemps (tournesol et maïs), choisis des variétés résistantes aux maladies et n'intervient dans une parcelle qu'après l'avoir bien étudiée et observée. Auparavant adepte du labour, je pratique aujourd'hui les Techniques culturales simplifiées (TCS) pour limiter la battance dans les sols limoneux argileux et éviter d'atteindre la pierre dans les sols peu profonds (5 cm de terre). Par ailleurs, je travaille aussi avec un producteur de porc qui me fournit du lisier ce qui limite le recours aux engrais minéraux. Je collabore aussi avec un apiculteur qui place ses ruches autour des champs de tournesols. Un autre apiculteur devrait bientôt le faire aussi pour le colza au printemps 2009.

Je pense aussi à implanter des jachères fleuries. En tant que maire de ma commune, j'ai réfléchi avec des associations de chasse à la possibilité de positionner ce type de jachères au bord des routes. Mais pour l'instant, les financements nous font défaut.



Dans des parcelles proches de mon siège d'exploitation situé à Saint-Michel-le-Cloucq, j'ai préservé des linéaires de haies. Pour l'entretien, je préfère travailler avec un entrepreneur qui dispose d'un lamier plutôt qu'avec la Coopérative d'utilisation de matériel agricole (Cuma) qui a, elle, une débrousailluse classique à fléaux.

Une parcelle de nidification des oiseaux a été définie avec le technicien de la LPO qui a recensé sur mon exploitation 37 espèces d'oiseaux (27 protégées et une dizaine chassables).

Je compte consacrer aussi d'autres parcelles à la nidification notamment là où les rendements observés depuis 30 ans sont faibles. De plus, certaines parcelles qui possèdent un intérêt floristique seront implantées en prairie (graminées et légumineuses).

Par ailleurs je possède aussi des jachères sur la commune de Xanton-Chassenon et un champ de blé dans lequel j'ai préservé des nids de busards lors de la récolte. Dans ce secteur infesté de mulots, l'intérêt des busards est important.

Dans la parcelle où j'ai replanté une haie en plein milieu, je dois certes maintenant plier la rampe de mon pulvérisateur et passer un peu plus de temps à moissonner. Mais toutes ces haies, autrefois plantée d'Ormes, dispose aujourd'hui d'une richesse de 30 et 40 essences d'arbres. Par ailleurs, une bordure herbagère est implantée au pied de la haie.

Hervé Plagnol

Pourquoi vous intéressez-vous tant à la biodiversité ? Est-ce parce que vous êtes maire de votre commune ?

Yves Billaud

Je suis un amoureux de la nature. J'habite à 500 m d'une forêt et ma commune dispose de 47 ha d'eau. Je suis tout simplement curieux de nature. Si je n'avais pas été agriculteur, j'aurais sans doute été forestier. De plus, mon exploitation étant située en plein milieu du bourg, je devais donc m'adapter pour rester dans ce milieu.

Débat

Manuel Blouin – maître de conférence en écologie

A part le busard, avez-vous identifié d'autres espèces utiles ?

Yves Billaud

Un héron cendré qui séjourne depuis deux ans l'hiver dans mes parcelles.

Hervé Plagnol

En quoi est-ce utile ?

Yves Billaud

Cela évite les dommages causés par les mulots et les campagnols. La LPO m'a appris que le cycle du mulot est de trois ans, il y a donc eu une recrudescence de l'espèce l'hiver 2007-2008. Tandis que certains de mes voisins ont utilisé des traitements, les busards et le héron cendré ont permis de réguler naturellement la population sur mon exploitation.

Pierre Lenormand – MNLE⁷

Bernard Chevassus-au-Louis peut-il apporter des précisions sur les sols ?

Bernard Chevassus-au-Louis

L'essentiel de la biodiversité est constitué d'organismes unicellulaires. Or nous nous sommes concentrés dans le passé sur les grandes espèces visibles. On s'est affranchi du fonctionnement biologique des sols en apportant des éléments extérieurs.

Or les végétaux - dont les légumineuses - s'associent à de nombreux microorganismes dans le sol pour y puiser des éléments nutritifs. Il faut donc redécouvrir l'écologie des sols car nous avons construit une science des sols déconnectée de la biologie.

Faire de l'intensification écologique - Michel Griffon en parlera cet après-midi - va nécessiter beaucoup de techniques, de savoir-faire et la mise en place de formations pour les agriculteurs. Il faudra construire des filières pour les services écologiques aussi performantes que les filières agricoles classiques que nous connaissons. La recherche doit travailler !

Hervé Plagnol

Il s'agit de retrouver un savoir-faire agronomique qui avait été perdu.

Bernard Chevassus-au-Louis

S'il existait des solutions simples et qu'il suffisait de retourner vers le passé, nous le saurions ! N'oublions pas que la planète devra nourrir 9 milliards d'humains en 2050. Les évaluations montrent qu'il faudra doubler la production agricole mondiale par unité de production.

D'aucuns disent que cela ne relève que d'un problème politique. Mais je pense qu'il s'agit aussi d'un défi gigantesque pour la recherche qui ne sait pas, pour l'instant, comment produire plus sans intrant.

Jacques Courdille - Meeddat⁸

Le sujet de la biodiversité est à l'origine de situations conflictuelles qui opposent biodiversité productive et remarquable. Ne pourrait donc pas mener un travail pédagogique pour faire des liens entre les deux ? Au-delà de la difficulté de chiffrer l'intérêt économique des espèces,

⁷ Mouvement national de lutte pour l'environnement

⁸ ministère de l'Ecologie, de l'énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire

certaines jugées peu productives peuvent néanmoins s'avérer capitales. Il y a aussi tout un travail à faire pour approfondir nos connaissances très minces sur le sol.

Yves Billaud

J'essaie de concilier ces deux aspects sur mon exploitation. Je préfère consacrer à la biodiversité les secteurs pauvres dans lesquels l'apport d'engrais est inutile. Les meilleures terres sont quant à elles réservées à la production. Par ailleurs, la commune de Saint-Michel-le-Coucq abrite un site à chiroptères (les chauve-souris mangent 3000 insectes par nuit). Bien connaître cette faune est important.

Serge Martin-Pierrat

Dans le cadre de la certification HVE, la biodiversité des exploitations devra être mesurée. Or quels peuvent être ces indicateurs ? La recherche a-t-elle la capacité d'en mettre en place ? Des travaux de chercheurs suisses qui visaient à augmenter la biodiversité dans les prairies n'ont pas été probants même au bout de plusieurs décennies. Il semble qu'il soit très difficile de modifier de manière volontariste la biodiversité.

Bernard Chevassus-au-Louis

Le meilleur moyen de conserver voire d'améliorer la biodiversité est de se concentrer sur la diversité écologique, celle des territoires, des paysages et des milieux. La biodiversité se retrouve principalement aux écotones, au bord des écosystèmes. Plus on créera de milieux diversifiés, plus on augmentera les frontières et plus on favorisera la biodiversité. Cette diversité écologique - les haies en font partie - est assez visible et donc facile à mesurer. Commençons d'abord par diversifier les paysages et à juxtaposer les écosystèmes.

Hervé Plagnol

Tout cela est complexe pour l'agriculteur.

Bernard Chevassus-au-Louis

C'est dans la tête que ça se passe ! C'est hautement plus complexe de mener une culture monospécifique afin qu'elle produise 100 quintaux à l'hectare ou un troupeau laitier à haute performance ! Pourtant les agriculteurs ont appris à le faire et sont capables de mettre en œuvre des solutions en faveur de la biodiversité. La théorie du développement durable allie capital économique, social et écologique. Pour moi, la première capitalisation est de décider de gérer collectivement un territoire. Nous allons apprendre à le faire

Cécile Perruchot – responsable environnement dans un domaine viticole

L'exploitation dans laquelle je travaille est qualifiée agriculture raisonnée depuis 2004 et certifiée ISO 14 001 depuis 2003. La viticulture est aujourd'hui dans une impasse environnementale à cause des Appellations d'origine contrôlée (AOC). Des pratiques viticoles apparaissant pourtant prometteuses (vignes hautes) ne sont pas autorisées. Que faire ?

Bernard Chevassus-au-Louis

Les AOC n'ont aucun contenu environnemental. Ou bien les AOC s'approprient un contenu environnemental ou sinon d'autres signes de qualité vont les supplanter. Les gens se trompent en pensant que les AOC contiennent des exigences environnementales.

Hervé Plagnol

Mais si le consommateur fait face à de multiples labels, il ne saura plus à quel saint se vouer.

Gilles Thévenet – ancien président du conseil scientifique de Farre

Ma question est pour Yves Billaud. Comment est perçue votre démarche par les agriculteurs et par vos administrés ?

Yves Billaud

Ma commune compte 1300 habitants dont 1200 ignorent ce que je fais. J'ai de très bonnes relations avec mes collègues agriculteurs mais les mentalités évoluent doucement. Par exemple,

pour diminuer 50% des doses sur les cultures du colza, il faut recourir à une bineuse - matériel que je ne peux acheter individuellement -, or il faudra du temps avant que la Cuma n'en fasse l'acquisition.

Par souci de modestie, je n'aime pas me mettre en avant. J'aurais notamment pu me qualifier agriculture raisonnée dès le début mais j'ai préféré attendre et ne pas être le premier de mon département. J'ai organisé des portes ouvertes en avril 2008 mais seulement une trentaine de personnes est venue. Monsieur Thévenet, je vous invite à venir chez moi !

Hervé Pommereau – secrétaire général de Farre

En tant que président du groupement de développement agricole d'Eure-et-Loir, nous avons réfléchi à ces problèmes de biodiversité depuis de nombreuses années. Première évidence, l'action doit se situer à l'échelle d'un territoire et ne pas se restreindre à l'exploitation agricole.

Mais pour certains agriculteurs (notamment ceux situés en Beauce), gérer la biodiversité pourrait poser un problème. En effet, si l'on retire 5 à 10% des surfaces pour les consacrer à la biodiversité, cela pèserait sur le résultat de l'exploitation.

Nous avons tenté de mettre en évidence la fonctionnalité de la biodiversité mais cela est très complexe ou ne fonctionne pas toujours comme on le souhaiterait.

Nous avons par contre constaté une deuxième évidence : lorsque la diversité des cultures augmente, la résilience économique est meilleure.

Par ailleurs, nous ne savons pas comment financer la biodiversité. Je pense qu'il faut inventer un nouveau marché, celui de la compensation environnementale, à l'image des crédits carbone.

Bernard Chevassus-au-Louis

Construire demain du capital écologique conduira à des manques à gagner : il faut les admettre et les mesurer ! Nous devons donc nous poser la question de l'évolution des politiques agricoles. Toute peine mérite salaire. La solution est-elle celle des marchés libres, des systèmes d'incitation ou de défiscalisation ? Je ne le sais pas, je ne suis pas expert. Mais si par exemple, l'on souhaite faire remonter le taux de matière organique dans les sols d'un territoire - les agriculteurs savent que cela est pénalisant - il faut trouver un moyen de les indemniser. La société est prête à écouter ce discours.

Hervé Plagnol

En terme écologique, n'y a-t-il pas des contradictions ? Monsieur Billaud nous a expliqué qu'il fallait faire du binage. Or cela requiert des interventions en champ et est donc consommateur d'énergie. L'agriculture biologique n'est pas vertueuse au niveau énergétique. En se focalisant sur la biodiversité, ne risque-t-on pas d'aller à l'encontre la réduction des émissions de GES ?

Bernard Chevassus-au-Louis

N'ayons pas une vision naïve du développement durable. Il y aura en permanence des tensions fortes entre les impératifs économique, social et environnemental. Il faut mettre sur la table ces incompatibilités. Même entre écologistes, il y aura des débats entre ceux qui souhaitent sauvegarder les oiseaux et d'autres les coléoptères. Chaque territoire sera donc dédié à une protection différente.

Sarah Pétiard - animatrice Farre du Maine-et-Loire

Des Mesures agro-environnementales (MAE) sont financées dans la Basse Vallée angevine. Or, lors d'un récent rendez-vous, la Draf⁹ nous a annoncé que les aides allaient baisser en 2009. Bien que les agriculteurs soient volontaires, la Draf qui représente le ministère et donc l'Etat, ne nous donne pas les moyens. A-t-on les moyens de nos ambitions ?

Bernard Chevassus-au-Louis

Les agriculteurs ont un savoir-faire certain pour émettre leur mécontentement. J'attends impatiemment le jour où ils manifesteront en faveur de l'environnement ! Les journaux en feront leur une.

⁹ Direction régionale de l'agriculture et de la forêt

Dominique Denieul – administrateur de Farre et agriculteur en Ille-et-Vilaine

Agriculteur au sein d'un Gaec¹⁰, je pense que la diversité des activités est indissociable de la biodiversité. Commençons d'abord par faire un diagnostic de la biodiversité dans les exploitations agricoles, je suis persuadé qu'il y en a dans la mienne même si je ne la connais pas. Par ailleurs, faisons attention aux indicateurs qu'impliquera la certification HVE que mon département va tester. Mon grand-père a participé au remembrement tandis que mon père et moi-même avons replanté des haies à des endroits différents de ceux où mon grand-père les avait arrachées. Attention aux donneurs de leçons car la biodiversité est complexe. Commençons par faire des diagnostics et n'allons pas trop vite.

Bernard Chevassus-au-Louis

Il vaut mieux que ce soit les agriculteurs qui construisent ces indicateurs en collaboration avec le monde non agricole. Ne vous laissez pas imposer de l'extérieur des critères de performance. En effet, il y a derrière des intérêts économiques énormes à l'instar des systèmes de certification de WWF¹¹.

Jacques Courdille - Meeddat

S'agissant des MAE, il y a des problèmes de cofinancement (Etat - Europe). Ces financements pourraient d'ailleurs être remplacés par la réorientation des systèmes de production dans le sens d'une agriculture à HVE, qui sera plus protectrice de la biodiversité. Evitons de mettre en place des mesures trop nombreuses et pas forcément efficaces.

Noëlle et Denis SOST - agriculteurs dans les Hautes-Pyrénées

Les coûts de réintroduction de l'ours dans les Pyrénées sont-ils raisonnables et raisonnés ? Bien que les dégâts causés par l'ours ne soient pas très importants, nous sommes obligés d'engager des bergers pour faire des rondes de nuit. Cela a un coût.

Bernard Chevassus-au-Louis

Ce n'est pas une question de biodiversité mais une question à la fois sociale, économique et politique. Pour moi, il ne s'agit pas d'introduire un élément clé de la biodiversité des écosystèmes pyrénéens mais cela met aussi en scène des positions culturelles, sociales, économiques... Ce n'est pas une question de biodiversité.

Hervé Plagnol

Quid des loups ?

Bernard Chevassus-au-Louis

C'est un peu différent car ils résultent d'une dynamique spontanée de l'espèce qui se répand. Dans le cadre de la création de la trame verte et bleue, il ne faut pas omettre que les espèces se déplacent. Comme dans un réseau ferré, il faut distinguer ceux qui le construisent de ceux qui font circuler les trains. Il se peut que les perruches frugivores qui vivent dans la région de Marseille, profitent du beau couloir vert que nous leur aménagerons dans la vallée du Rhône. Quelles seront les conséquences pour les arboriculteurs ? Nous devons donc réguler la circulation des espèces à l'image des feux rouges sur les chemins de fer. Et nous devons nous poser cette question très rapidement. Les écosystèmes ne sont pas stables. C'est le propre de chaque espèce sur Terre que de souhaiter envahir la planète. Il faut gérer ce potentiel invasif.

¹⁰ Groupement agricole d'exploitation en commun

¹¹ World Wide Fund for Nature

Table ronde n°3 : pourquoi une gestion collective au niveau du territoire ?

La politique française de gestion collective de l'eau

Jean-Louis Beseme – président de la commission Eau et pollution du CGAAER¹², président du conseil d'administration de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne

Les Assises de l'agriculture du 22 novembre 2006 : « Le défi environnemental : solutions pour gérer durablement l'eau »

Des Assises de l'agriculture auxquelles j'ai assisté sont ressorties diverses conclusions. En voici quelques unes :

- La gestion durable de la ressource en eau est le grand défi de l'agriculture pour les années à venir,
- La France ne manque globalement pas d'eau en quantité, mais il existe des disparités régionales,
- La qualité de l'eau est préoccupante,
- Les stratégies nationales d'amélioration des pratiques culturales (FERTIMIEUX, Bretagne eau pure...) doivent être poursuivies,
- Sans changement de système cultural vers des productions alternatives, la situation aura du mal à évoluer.
- Etc.

La situation actuelle

L'impact de l'agriculture sur l'eau est fort car il n'y a pas d'agriculture sans eau. D'une part, cet impact affecte la ressource en quantité. 80% des prélèvements d'eau liés à l'irrigation se font en période de sécheresse et les cultures de maïs représentent 50% des surfaces irriguées. D'autre part, la qualité de la ressource est aussi affectée. 57% des eaux de surface et 80% des eaux souterraines sont contaminées par les nitrates et les pesticides. Et il y aurait environ 20% d'excédent d'azote par rapport à la dose idéale.

Trois mots clés : gestion, collective et territoire

Cette table ronde s'articule autour de trois mots clés qu'il convient de définir.

Le terme gestion (management) recouvre l'ensemble des techniques d'organisation et sous-entend une politique volontariste. La gestion implique des programmes d'action, des suivis, des évaluations et si nécessaire, des sanctions (administratives ou économiques).

Le terme collectif suppose l'implication de différents partenaires (ou des parties prenantes), ce qui requiert une gouvernance appropriée, associant acteurs administratifs, politiques, économiques, associatifs, médias, groupes de pression... Le Grenelle de l'environnement au niveau national, et les comités de bassin au niveau local en sont une parfaite illustration. Au sein de ces instances, le monde agricole est représenté au travers d'organismes consulaires, économiques (coopératives...), techniques et de recherche.

Enfin, le terme territoire fait appel à la mise en œuvre d'une politique sur un territoire qui peut être défini par des limites administratives ou hydrogéologiques. Selon moi, le seul découpage qui n'ait de sens dans le domaine de l'eau est celui du bassin versant. N'oublions pas non plus que les

¹² Le Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux regroupe des ingénieurs généraux du génie rural, des eaux et des forêts, des inspecteurs généraux de la santé publique vétérinaire, des inspecteurs généraux de l'agriculture, etc. Il a pour mission d'assister les ministres dans l'exercice de leurs attributions.

rivières débouchent sur la mer, qui est donc indissociable de cette problématique. De plus, il est à noter que les eaux souterraines n'ont pas le même découpage.

Les politiques mises en oeuvre

Les politiques conjuguent des mesures réglementaires (telles que l'écoconditionnalité...), des mesures d'incitation économique (aides, redevances, écotaxes), des normes (agriculture raisonnée, agriculture biologique, HVE...). A cela s'ajoute le « *soft power* » ou pouvoir de persuasion qu'exerce la société sur les acteurs économiques. Le réseau Farre fait partie de ce *soft power*.

En matière de politique, le projet de loi Grenelle 2 fait aujourd'hui actualité. Cinq de ses thèmes intéressent directement les agriculteurs : la professionnalisation dans le domaine des produits phytopharmaceutiques, la protection des aires d'alimentation et de captage, la certification HVE, les zones humides (à la fois réservoirs de biodiversité et ayant un pouvoir épurateur) et les bandes enherbées.

Pour mettre en oeuvre ces politiques sur les territoires, de taille et de finalités différentes, le conseil agricole oscille entre deux positions : soit améliorer le niveau moyen de l'ensemble des agriculteurs de la « ferme France », soit améliorer la situation là où elle est le plus dégradée. Dans le domaine de l'eau, les territoires concernés sont les 6 grands bassins français et aussi tous les petits bassins versants (plans d'eau, aires d'alimentation des captages au sens de l'article 21 de la loi sur l'eau, bassins littoraux...). C'est d'ailleurs dans ces derniers que les acteurs sont les plus motivés et que les résultats seront les plus rapides.

Les conditions de la réussite

Pour réussir à gérer durablement l'eau, il faut avoir une maîtrise d'ouvrage, de l'animation, un comité de pilotage (gouvernance), un diagnostic préalable accepté par les parties prenantes, un programme et un calendrier, des financements, un taux d'adhésion minimum des agriculteurs, des mesures en nombre limité et un dispositif d'évaluation et d'ajustement.

Dans le bassin Adour-Garonne, 46 millions d'euros d'aides sont prévus dans les années qui viennent. Et dans le bassin Loire-Bretagne (1/3 du territoire Français), 100 millions d'euros d'aides sont prévus pour les seules MAE.

D'Agri-Péron à AgriPer'Aisne : pour la protection de la ressource en eau par les agriculteurs

Benoît Réal – ingénieur au service conduite et systèmes de culture, Arvalis Institut du végétal

Agri-Péron

La démarche Agri-Péron, financée par le programme européen Life environnement, s'est déroulée pendant trois ans sur un territoire de 14 000 ha en collaboration avec 76 agriculteurs (80% des agriculteurs du bassin). Son objectif ? Améliorer la qualité de l'eau.

Quatre partenaires (Chambre d'Agriculture, Cerena, Arvalis Institut du Végétal, Astrium et Infoterra) ont accompagné les agriculteurs dans la réalisation de diagnostics (identifier les sources de pollution, les zones sensibles, la biodiversité...) qui ont abouti à la mise en place de solutions rationnelles pour supprimer les pollutions ponctuelles et diffuses. Le programme s'est achevé en automne 2007. 80% des agriculteurs du territoire ont réalisé des travaux d'aménagement (plantation de haies, de bosquets, aménagement des corps de ferme, bandes enherbées...) dans le cadre de 131 contractualisations. Cette démarche a eu des résultats positifs puisque la qualité de l'eau s'est améliorée. Les diagnostics réalisés étaient à la fois

objectifs et pédagogiques. Puis, l'agriculteur choisissait la solution la moins contraignante. La DIREN¹³ a également collaboré en réalisant un monitoring de la qualité de l'eau.

AgriPer'Aisne

La volonté des responsables agricoles de l'Aisne est d'étendre la démarche à tout le département (500 000 ha) à partir de 2009 et ce, pendant quatre ans. Le but est de permettre à 3/4 des agriculteurs d'engager des actions pour l'eau, d'atteindre les objectifs fixés par la directive cadre sur l'eau (DCE) et de déterminer quelles sont les conditions de réussite à une échelle plus grande. Il est prévu de réaliser avec 2500 agriculteurs du département un diagnostic de cour de ferme, un diagnostic biodiversité et un diagnostic énergie. 8 organisations économiques sont concernées par ce programme et se sont engagées à la relayer *via* leurs conseillers. Il s'agit aussi de former ces derniers à leur métier de demain. Ce qui fait la force de cette démarche est son réseau d'acteurs. Toutes les coopératives tiendront le même discours. Il est aussi prévu un soutien et des collaborations renforcées avec les agences de l'eau et la DIREN.

Hervé Plagnol

Cela donne envie d'avoir ce type de démarche dans tous les départements.

Benoit Réal

Oui, c'est le souhait du CGAAER.

Hervé Plagnol

Antoine Poupart, vous n'êtes pas indifférent à l'initiative ci-dessus. Quel est l'intérêt des organisations économiques à participer à ce type de démarche ?

L'action d'un groupement de coopératives

Antoine Poupart – responsable indicateurs, Union InVivo

La position stratégique de l'Union Invivo est de concilier économie et environnement pour voir se développer une agriculture à la fois écologique et compétitive.

L'Union InVivo fédère 300 coopératives en France et les appuie sur l'ensemble de leurs métiers (de la fourniture d'intrants à la distribution). L'Union s'est d'ailleurs dotée d'une Direction agriculture durable et développement en juin 2007. Pour nous, le développement durable, qui peut-être perçu comme une contrainte, est une source d'efficacité pour les exploitations agricoles. En tant que gestionnaire de l'espace rural, l'agriculteur est le premier responsable de ses pratiques environnementales. Il faut donc lui fournir les moyens et les informations nécessaires pour agir. L'action collective est capitale car les impacts environnementaux se produisent à l'échelle territoriale, voire planétaire.

Quels sont les moyens d'InVivo ? Ce sont avant tout des outils d'aide à la décision qui sont utilisés par les conseillers depuis plus de 15 ans pour certains, dans le but d'optimiser les pratiques des agriculteurs d'un point de vue agronomique, économique et réglementaire. Et depuis quelques années, nous disposons aussi d'outils qui traitent de la qualité de l'eau, des sols, de l'air, santé, énergie, biodiversité... Ainsi, l'outil « Osmose » est utilisé sur 1,8 millions d'ha en France.

En matière de gestion collective de la qualité de l'eau à l'échelle territoriale, nous nous sommes fixé l'objectif de proposer les services des coopératives du réseau comme opérateur agro-environnemental sur les bassins d'alimentation de captage prioritaire. Compte tenu de l'implantation significative des coopératives sur le terrain (jusqu'à 90% des agriculteurs d'un territoire), cette démarche apparaît légitime.

¹³ Direction régionale de l'environnement

Dans ce but, nous mutualisons toutes les compétences nouvelles requises que les coopératives n'ont pas forcément en interne (hydrogéologie, modélisation, diagnostics de territoires) au sein d'InVivo. Puis nous nous appuyons sur les coopératives pour apporter un conseil spécifique sur ces zones.

Par exemple, une opération pilote, qui regroupe InVivo, l'agence de l'eau Seine-Normandie et trois autres coopératives, est actuellement en cours dans un bassin de captage limitrophe aux départements de Seine-et-Marne et de l'Yonne. La démarche concerne les eaux de surface et souterraines, et la réduction de l'azote et des pesticides. Dans un premier temps, nous évaluons pour chaque agriculteur la contribution de chaque parcelle à la pollution du bassin. Le principe de l'opération est d'affiner le conseil à partir d'un pilotage sur les résultats. Nous ne présageons pas des moyens à mettre œuvre (tous les moyens sont bons), mais nous nous fixons des objectifs. Ceci permet de dépassionner les débats. Il est également crucial de montrer à chaque agriculteur quel est l'impact de ses pratiques dans chacune de ses parcelles.

Nous envisageons une refonte des intrants proposés par la coopérative sur ces zones. Par ailleurs, comme dans la démarche Agri-Péron, il se peut que les parcelles les plus sensibles soient gelées.

Dans cette démarche, la responsabilité est à la fois individuelle (chaque agriculteur connaît sa contribution) et collective (*via* les coopératives). Comme le prouve Agri-Péron, les clés du succès sont : la fédération des parties prenantes, la concertation et la mise en cohérence des actions de chaque acteur (coopératives, négoce, chambre d'agriculture...). Il faut également qu'un maître d'ouvrage (une collectivité locale) assume la tutelle de l'opération.

Témoignage d'un viticulteur

Laurent Mabile – viticulteur Farre de Gironde

Lorsque je me suis installé avec mon frère il y a 10 ans, en pleine crise de la vache folle, il nous est apparu logique de progresser d'année en année dans le domaine de l'eau (maîtrise des intrants, gestion des effluents...).

En Gironde, les viticulteurs utilisent en moyenne 5 litres pour fabriquer 1 litre de vin, et certains grands châteaux consomment jusqu'à 10-20 litres. 60% des effluents viticoles du département sont traités depuis 1999.

Nous nous soucions de l'environnement sur notre exploitation depuis l'acquisition du domaine en 1998. En 1999, la signature d'un Contrat territorial d'exploitation (CTE) nous a permis d'évoluer dans l'amélioration de nos pratiques. En 2005, nous nous sommes qualifiés agriculture raisonnée et depuis 2008, nos acheteurs nous contrôlent sur la base d'un cahier des charges. Enfin en 2009, nous comptons obtenir la certification Terra Vitis et améliorer le traitement des résidus phytosanitaires sur notre exploitation. Nous disposons déjà d'une station d'épuration qui traite les effluents viticoles, vinicoles et domestiques. Et nous souhaitons aussi nous en servir pour revaloriser nos déchets phytosanitaires.

Le domaine étant situé dans un bassin versant traversé par deux cours d'eau s'écoulant dans la Dordogne à 600 m, nous avons toujours été sensibilisés aux enjeux écologiques de la gestion des eaux. Aussi, nous avons fait des économies d'eau sur plusieurs postes. Pour le désherbage chimique, la rampe à buses (200-300 L/ha) a été remplacée par un système à ultra bas volume (40 L/ha) qui s'adapte sur un quad, les émissions en CO₂ sont donc moindres par rapport à un tracteur. Nous avons de plus réduit les concentrations en pesticides. Par ailleurs, les fonds de cuve et les eaux de lavage sont récupérés et traités. Pour laver la machine à vidanger, nous consommons 3,5 m³ d'eau par jour grâce à une cuve d'eau et un canon sur presseur, certains arrivent même à abaisser la consommation à 1,5 m³. Nous avons aussi diminué les consommations d'eau pour le lavage des bennes à vidange et le détartrage des cuves. Nous

nous sommes équipés de pistolets automatiques sur chaque tuyau de lavage et lavons l'extérieur des pulvérisateurs 1 traitement sur 2.

Pour traiter les effluents et les eaux usées, nous utilisons une station à boues activées associée à une filtration sur roseau. Cet équipement (Vitimax) a été testé et mis en place avec AgroEnvironnement en association avec l'agence de l'eau. La qualité d'épuration est forte avec un effluent en sortie de fosse à moins de 30 mg/L de DBO¹⁴.

En conclusion, je souhaite que la réglementation puisse évoluer dans le domaine de la réutilisation des eaux traitées. J'espère que les pouvoirs publics pourront nous aider.

Hervé Plagnol

Ces investissements représentant une charge économique, comment vous en sortez-vous ?

Laurent Mabilie

Ces investissements sont obligatoires pour valoriser l'entreprise et sont aussi une exigence des clients. Par rapport à ce que coûte la construction d'un chais, ces investissements (40 000 euros pour une exploitation de 50 ha) sont assez modérés.

Débat

Yves Didier – Sitma-FGR

Je ne crois pas avoir entendu parler des zones Natura 2000.

Il existe des remèdes simples aux pollutions par les nitrates comme les cultures intercalaires.

Jean-Louis Beseme

Nous n'avons pas évoqué Natura 2000 qui concerne plus la protection de la biodiversité que la gestion de l'eau.

Les cultures intercalaires font partie des bonnes solutions à mettre en œuvre, parmi d'autres. Leur implantation est prévue dans la réglementation des zones vulnérables.

Jean-Jacques Gaucher – agriculteur Farre de Charente-Maritime

Le problème de l'eau est préoccupant dans la région Poitou-Charentes tant au niveau qualitatif que quantitatif.

Mais je crains qu'il y ait une surenchère dans ce domaine. En effet, alors que nous sommes actuellement en discussion pour le 4^e programme de la directive nitrates, nous nous heurtons aux positions de l'administration et des associations environnementales. Par exemple, ces derniers souhaiteraient imposer aux agriculteurs la mise en place de bandes enherbées de 10 mètres alors que personne n'a démontré l'efficacité d'une telle largeur.

De plus, bien que nous ayons toujours travaillé sereinement pour gérer l'eau au niveau local *via* les bassins versants, la gestion se fait désormais à échelle régionale ; nous ne sommes plus écoutés. Faut-il une gestion collective régionale ou locale ?

Hervé Plagnol

La question est claire. Par ailleurs, les politiques mises en œuvre au niveau national ont-elles été efficaces pour améliorer la qualité de l'eau ?

Jean-Louis Beseme

Les efforts commencent à porter leurs fruits. Prenons garde au facteur temps. En effet, on ne peut pas avoir de résultats du jour au lendemain. Par exemple, le programme Bretagne eau pure a été stigmatisé bien avant de débiter. Et aujourd'hui, il a des résultats significatifs.

En France, comme dans les autres pays européens, les masses d'eau devront atteindre en 2015 le bon état (chimique et écologique) dans le cadre de la DCE. Deux facteurs apparaissent limitants : les phytosanitaires et l'hydro-morphologie.

¹⁴ Demande biologique en oxygène

Benoît Réal

Je connais mal le contexte charentais mais je peux témoigner des diagnostics réalisés en Seine-et-Marne ou dans l'Aisne. Quand les agriculteurs ont compris qu'il fallait anticiper plutôt que subir des pressions, ils se sont mobilisés. Quand l'administration prend conscience de cette dynamique volontaire, le dialogue est facilité.

Jean-Charles Bocquet – directeur de l'UIPP¹⁵

Soyons vigilants à ne pas colporter d'informations erronées. Le rapport réalisé par l'Ifen¹⁶ a montré que 98% des eaux sont conformes à la réglementation en terme de produits phytosanitaires. Certes, il faut aussi faire en sorte que leur présence s'amenuise encore. Par ailleurs, pour suivre correctement la qualité de l'eau, il faut de bons outils. Or la méthodologie de l'Ifen n'est pas tout à fait pertinente. Collectivement, nous devons contribuer à la mise au point de méthodologies de prélèvement objectives. Quand tel sera le cas, nous verrons que les efforts des agriculteurs sont payants.

Hervé Plagnol

La situation est-elle satisfaisante en France ?

Jean-Louis Beseme

Il faut mettre en place des actions à tous les niveaux. En amont, il s'agit notamment de fractionner les doses. Par ailleurs, réfléchissons à la notion de risques. En effet, les agriculteurs ont la tentation de mettre plus d'intrants car cela diminue le risque d'avoir un rendement faible.

L'Ifen n'existe plus : il a été transféré au sein du Commissariat général au développement durable, c'est donc désormais un service du Meeddat.

Outre les produits phytosanitaires, les nitrates posent aussi problème. Par exemple, la Bretagne est une zone de sur fertilisation : il n'y a pas assez de terres agricoles pour utiliser tout le lisier produit. Faut-il envisager de réduire les cheptels ? Faut-il faire du biogaz ?

Hervé Plagnol

Comment l'Union InVivo a-t-elle évolué ? Il me semble que les commerciaux étaient rémunérés selon les quantités d'intrants vendues ou les marges réalisées.

Antoine Poupert

D'une part, l'Union InVivo se dote actuellement d'outils pour mesurer à la parcelle l'impact des pollutions agricoles. Et d'autre part, InVivo pousse depuis de nombreuses années les coopératives à séparer les activités de conseil de celles de vente. Le technicien agricole vend du conseil, qui est une activité rentable pour la coopérative. On ne parle plus d'outils d'aide à la vente mais d'outils d'aide à la décision. Les commerciaux ne sont plus rémunérés en fonction du volume d'intrants qu'ils vendent. Par contre, la part variable de leur rémunération concerne le conseil.

Emmanuel Richalet – agriculteur Farre en Haute-Marne

Les produits phytosanitaires les plus retrouvés dans les analyses d'eau sont le glyphosate, le diuron ou l'atrazine. Or, le glyphosate n'est pas utilisé que par les agriculteurs, et le diuron ne l'est pas du tout ! J'ai constaté notamment que les herbes qui poussent sur les digues du lac du Der, recouvertes de bitume, sont traitées avec du glyphosate. L'agriculteur est stigmatisé, mais il n'est pas le seul utilisateur de produits phytosanitaires. Il faut aussi que des actions soient mises en place dans le domaine extra agricole.

¹⁵ Union des industries de la protection des plantes

¹⁶ Institut français de l'environnement

Antoine Poupart

Les sources de pollution sont aussi d'origine extra agricole, mais les agriculteurs ne doivent pas non plus se dédouaner de leurs actes. Les acteurs doivent agir ensemble dans le cadre d'actions collectives. Les municipalités ont également fait d'importants efforts pour améliorer leurs pratiques.

Emmanuel Richalet

Savez-vous quelle quantité d'intrants utilisent les communes ?

Benoît Réal

Il existe des données chiffrées au niveau national.

Dans le Grenelle, il est prévu que l'ensemble des utilisateurs de produits phytosanitaires soient certifiés et formés. Les collectivités seront obligées de mettre en place des plans de désherbage précis et ne pourront pas traiter certaines zones (avaloirs, regards...).

Un intervenant dans la salle

Quels sont les liens entre le réchauffement climatique et la ressource en eau ?

Jean-Louis Beseme

Il n'y a que des hypothèses en la matière. En effet, il est très difficile de prévoir ce qui peut se passer à une échelle locale. Des études très complexes sont actuellement en cours mais il s'avère qu'elles donnent autant de résultats différents qu'il existe de modèles. Une d'entre elles a montré que les sécheresses et la raréfaction de la ressource vont s'accroître dans le bassin Seine-Normandie. Une autre se déroule actuellement dans le bassin Adour-Garonne. Le réchauffement climatique aura un impact sur la qualité des eaux puisque les polluants seront plus concentrés s'il y a moins d'eau.

Hervé Plagnol

Comment va évoluer ce débat sur l'irrigation selon vous ?

Jean-Louis Beseme

Le comité national sécheresse s'est réuni à maintes reprises. La solution n'est pas d'interdire au dernier moment l'irrigation, il faut intervenir en amont. L'Inra a mené une expertise collective intéressante en la matière.

Le maïs est souvent au banc des accusés. Ces dernières années, les surfaces ont d'ailleurs légèrement diminué. Par ailleurs, la recherche génétique n'a pas encore trouvé des espèces qui résistent mieux au stress hydrique. Il faut sans doute recourir à une panoplie de solutions. Le Meeddat a mis en place un plan dont on ne parle plus, les sécheresses s'étant faites plus rares ces derniers temps.

Concernant les retenues collinaires, les ministères n'y sont plus totalement opposés.

Un intervenant dans la salle

Ce sont aussi les méthodes d'utilisation des intrants qu'il faut remettre en cause. Si les apports sont faits au bon moment, il y a moins de risques de lessivage.

Dominique Denieul

La base de l'agriculture raisonnée est de raisonner les intrants. Je n'ai d'ailleurs pas acheté d'engrais minéral depuis des années.

Il faut aider les producteurs à mettre en place des démarches collectives. En Bretagne, le GIE Terre Eau avait pour projet d'exporter des petits excédents d'azote d'un canton à un autre. Accepté dans un premier temps par la préfecture, ce projet a été suspendu à cause des associations de consommateurs. Bien que ce projet soit cohérent, il a été bloqué ! Le secteur agricole et agroalimentaire fournit beaucoup d'emplois en Bretagne. Il faut que les gens arrêtent de rêver.

Hervé Plagnol

Vous estimez que les producteurs bretons ne sont pas suffisamment aidés ?

Dominique Denieul

Quand les acteurs d'une filière travaillent ensemble, les résultats sont au rendez-vous. De gros efforts ont été faits et il faut les poursuivre. L'agriculture peut à la fois respecter l'environnement et fournir de l'emploi. Il faut que les politiques aident les démarches collectives. Nous sommes fiers de notre agriculture bretonne, de son système même s'il comporte certaines limites en partie réglées. Il faut aussi savoir mettre en avant ces efforts.

Christian Bergerot – agriculteur Farre des Landes

Je suis producteur de maïs, de canards et de vin.

Dans les Landes, nous avons essayé de mettre en place des lacs collinaires qui permettent de récupérer l'eau l'hiver et sont favorables à la biodiversité. Et pourtant, l'administration bloque depuis 25 ans ces projets efficaces à taille humaine (4 ou 5 agriculteurs se mettent en commun). Dans les Landes, les agriculteurs ne peuvent pas implanter des céréales partout car les sols sont très gras l'hiver. Nous aimerions que l'Etat se mobilise sur la question des retenues collinaires.

Jean-Louis Beseme

Il n'y a pas de raison de rejeter, *a priori*, les retenues collinaires. Mais attention à ne pas faire n'importe quoi. Un surcroît de retenues pourrait aussi déséquilibrer l'hydrologie du bassin.

Pierre Lenormand – MNLE¹⁷

Il me semble que le débat est inégal aujourd'hui.

Je représente une association nationale modeste qui organise notamment des réunions avec les agriculteurs. Pourquoi les autres associations ne sont-elles pas présentes ?

MNLE a une position originale, ses membres sont attachés au développement des sciences et techniques, à l'idée d'écologie de progrès, et ne croient pas en la décroissance. Nous ne faisons pas d'angélisme vis-à-vis ni de la nature ni de la paysannerie. Mais nous ne sommes pas naïfs et sommes inquiets d'entendre parler de compétitivité. Notre organisation met au centre des critères de performance la souveraineté alimentaire et les prix rémunérateurs. Il faut le faire à la lumière des objectifs d'agriculture écologiquement intensives. Nous sommes contre l'agriculture productiviste qui repose sur un quintuple forçage (semences, irrigation, fertilisants, pesticides, mécanisation). Je partage l'avis de Michel Griffon selon lequel nous devons changer de paradigme. Il faut remettre en marche les boucles de rétroactions des agrosystèmes qui sont verrouillées dans un système productiviste.

Par ailleurs, je suis sorti atterré des premières rencontres internationales de l'institut d'agriculture durable fin 2008 au cours desquelles Luc Guyau proposait de développer l'agriculture de conservation (non labour et semis direct). Il semblait aux participants que ces techniques allaient tout résoudre. J'en doute sérieusement. Comment peut-on privilégier une approche et délaisser les autres ? Quel est l'avis de Farre sur l'institut ?

Selon MNLE, le réseau Farre a deux visages : d'un côté vous promouvez une certification dont les critères se résument à la réglementation et d'un autre côté, certains agriculteurs Farre font aussi des choses intéressantes. Qui est Farre ?

Le niveau 2 de la certification HVE sera-t-il suffisant ?

Comment savoir si une pratique est favorable à une agriculture écologiquement intensive ? Ne doit-on pas tenir compte aussi de critères sociaux et économiques en plus des critères purement techniques ?

Christiane Lambert – vice-présidente de Farre

Au travers des échanges, je revis ici ce que l'on éprouve lors des débats locaux où l'on tente de mesurer les progrès de l'agriculture. Comme trop souvent, le débat se réduit à une querelle de chiffres, ce qui désespère les militants de l'agriculture respectueuse de l'environnement. Arrivera

¹⁷ Mouvement national de lutte pour l'environnement

t-on un jour à obtenir des données objectives pour quantifier les progrès ? Si nous y arrivons *via* le dialogue, ce sera une chance. Je fais partie de celles et ceux qui essaient de faire cheminer les esprits. Ce qui coupe l'envie aux agriculteurs d'avancer sont les critiques sur leur prétendu manque d'efforts ou leur lenteur à agir.

Ce n'est pas tolérable que les ministères soutiennent la création de réserves collinaires alors que les administrations, associations... locales les bloquent.

J'ai récemment lu un argumentaire anti-porcherie entaché d'erreurs. Selon les auteurs, les mises aux normes des porcheries ne seraient pas effectuées avant 2012 ! Qui sont ces gens qui véhiculent de faux arguments ? J'ai pris ma plume pour leur répondre.

Ce n'est pas Luc Guyau qui est à l'origine de l'institut de l'agriculture durable, il a été invité parmi d'autres à participer à cette démarche. Les techniques culturales simplifiées (TCS) sont une des solutions dans une panoplie de solutions qui existent. C'est un agriculteur breton qui est président de cet institut.

Le réseau Farre a toujours évité d'être élitiste. La qualification agriculture raisonnée est, selon vous, d'un niveau modeste. Or le faible nombre d'agriculteurs qualifiés à ce jour montre qu'elle n'est pas si simple à obtenir. La démarche ISO 14 001, mises en œuvre par une centaine d'agriculteurs, est beaucoup plus exigeante encore.

Farre est une locomotive à laquelle nous avons le souci d'accrocher des wagons. Si seuls 10% des agriculteurs font des progrès, les résultats globaux seront minimes. L'efficacité passe par une démarche de masse.

J'ai fait un diagnostic biodiversité et ai planté des haies dans mon exploitation. Or à Noël, j'ai constaté que mon voisin avait abattu 17 chênes centenaires dont les oiseaux ne profiteront plus. Leur caractère paysager et le microclimat qui en résultait relèvent également du passé.

Cessons de dire que le référentiel agriculture raisonnée ne comporte que des exigences réglementaires. Lors du comité de pilotage pour la certification HVE, les membres se sont rendus compte que près de la moitié des exigences allaient au-delà de la réglementation.

J'aime le pragmatisme et l'objectivité. Le meilleur carburant pour progresser est les encouragements plutôt que les griefs permanents.

Hervé Plagnol

Selon Christophe Aubel, le Grenelle a modifié les conditions du dialogue entre agriculteurs et organisations environnementales.

Bernard Guidez

Pourquoi êtes-vous le seul représentant d'association environnementale ? Ils ont été invités, ce n'est pas à moi de répondre pourquoi ils sont absents. Nous travaillons avec la LPO, avec FNE et cela se passe bien. Comme dans les organisations agricoles, il y a aussi des extrémistes et des personnes raisonnables dans les associations environnementales. Je ne fais pas de démagogie, mais nous avons besoin de vous. Si vous ne nous aiguillonnez pas, nous ne ferons pas de progrès aussi rapides. Et plus vous nous stimulez positivement, plus nous serons enclins à le faire, à condition de trouver une cohérence entre exigence et concurrence. Si vous êtes exigeants, soyez cohérent dans vos comportements et vos encouragements. Nous ne nions ni ne renions les excès qui nous ont amenés à faire des bêtises techniques et environnementales. Attention aussi à ne pas être excessifs vous-mêmes.

A Farre, nous travaillons tous les jours à la transformation du système productiviste. J'aimerais approfondir avec vous pourquoi nous avons besoin des 5 caractéristiques (semences, irrigation, fertilisants, pesticides, mécanisation) dont vous avez parlées. Les semences sont un élément capital. Monsanto est présenté comme le diable, mais là n'est pas le problème. Ce qui m'inquiète est l'absence de choix. Par exemple, je souhaite pouvoir continuer d'acheter des semences

auprès du groupe français Limagrain. Quant à la mécanisation, sachez que ses progrès nous permettent d'économiser beaucoup d'énergie...

Selon vous, le niveau 2 de la certification HVE ne serait pas suffisant. Je suis admiratif des agriculteurs biologiques, mais ce qu'ils font ne peut être déployé à une grande échelle. Notre ambition est de faire avancer la majorité des agriculteurs. C'est par la certification HVE qu'on amènera les agriculteurs à progresser plus encore. L'agriculture a changé, change et je vous promets qu'elle s'améliorera encore.

Pour une agriculture écologiquement intensive

Michel Griffon – directeur général de l'ANR¹⁸

Au moins cinq contraintes obligent l'agriculture à changer :

- le prix de l'énergie qui va augmenter et condamner le labour,
- le prix des engrais, indexé sur le prix de l'énergie (repenser la fertilisation),
- les problèmes de pollution (repenser la protection des cultures),
- le changement climatique,
- la crise de la biodiversité : depuis des milliers d'année l'agriculture modifie radicalement le paysage de la planète.

Mais il y a des opportunités à saisir par l'agriculture qui sera obligée de produire plus. Comme le dit Edgar Pisani, « *toutes les agricultures du monde sont concernées* ».

Primo, les agricultures française et européenne ont à leurs portes des populations qui vivent dans des milieux où la production est aléatoire (Maghreb et Moyen-Orient). Et certaines régions du monde, à l'instar de l'Asie, seront importatrices. L'agriculture française devra donc exporter.

Secundo, l'agriculture sera amenée à produire autre chose, notamment divers produits en substitution au pétrole. Les biocarburants pourraient ainsi occuper raisonnablement 10 à 15% des terres cultivées à l'échelle de la planète et en Europe.

Tertio, l'agriculture peut être productrice de services écologiques. En effet, l'acte de producteur transforme la nature, négativement et positivement. L'agriculture peut séquestrer du carbone, réduire l'effet de serre, améliorer la biodiversité, la qualité des eaux, faire en sorte que les pollinisateurs prolifèrent, etc. Face à ces cinq contraintes, l'agriculture n'a d'autre solution que de s'adapter.

Je partage les propos de Bernard Guidez sur l'agriculture biologique. En s'imposant des contraintes fortes, elle se met aussi en situation d'inventer des techniques intéressantes pour le futur. Mais malgré des progrès, je doute de sa capacité à faire face aux besoins alimentaires futurs. L'agriculture raisonnée que vous défendez est, quant à elle, un cheminement vers la transformation. Elle regroupe un ensemble de pratiques porteuses d'avenir mais vraisemblablement insuffisantes dans certaines régions pour être une solution définitive. Avec son grand panorama de pratiques, elle est un outil d'évolution.

Une des preuves du changement est que le vocabulaire fleurit depuis une dizaine d'années. On parle de TCS, de semis direct, de travail minimum du sol, de la lutte intégrée... Et on emploie des termes globaux comme agroécologie, écoagriculture, révolution doublement verte, agriculture écologiquement intensive, HVE...

Que veut dire « écologiquement intensive » ? Rappelons ce que veut dire intensif. Par exemple, l'agriculture indienne est intensive en main d'œuvre. Peu mécanisée, elle requiert « beaucoup de bras ». Une agriculture intensive en engrais en consomme beaucoup, etc.

Dans l'agriculture écologiquement intensive, il s'agit d'utiliser le plus possible les mécanismes naturels et de manière subsidiaire les mécanismes productivistes.

L'agriculture est un processus naturel qui existe depuis toujours : elle utilise le CO₂, la lumière, l'eau, et produit *via* la photosynthèse de la biomasse dont une partie est récoltée et l'autre non. Celle qui reste se décompose, se minéralise et retourne au sol pour nourrir les plantes. Il s'agit de réfléchir à la manière d'intensifier ce grand cycle banal. Dans l'agriculture conventionnelle, ce processus est sous utilisé. Un calcul de l'Inra conclut que nous n'utilisons les capacités de la photosynthèse qu'à seulement 60% de ses possibilités. Pour pallier cela, il faudrait que les sols soient couverts en permanence par des cultures. Nous augmenterions ainsi la biomasse, la capacité d'humification et de minéralisation. Nous pourrions donc doper le fonctionnement naturel de l'écosystème.

¹⁸ Agence national de la recherche

L'azote atmosphérique capté par les légumineuses n'est-il pas un processus naturel que l'on pourrait intensifier ? Nous devrions aussi nous interroger sur l'amélioration des légumineuses dans l'optique d'une alimentation humaine et pas uniquement animale. La recherche pourrait aussi - pourquoi pas - étudier la possibilité d'exporter cette capacité de symbiose vers les céréales.

Par ailleurs, dans la nature, les plantes rentrent en compétition (pour la lumière, l'espace...). La sociologie de la compétition entre plantes est intéressante. L'agriculture conventionnelle ne sème qu'une variété alors que plusieurs peuvent croître en synergie.

Concernant le stockage de l'eau dans le sol, nous savons qu'un sol nu défavorise l'infiltration d'eau (battance) et est propice au ruissellement. Stocker l'eau dans le sol pourrait s'avérer utile pour faire face au changement climatique. Il faut donc faire en sorte que le complexe argilo humique du sol retienne mieux l'eau. Développer les cultures de couverture ou le mulch sont d'autres solutions envisageables.

Le sol, véritable écosystème vivant (présence de champignons, vers de terre, protozoaires, insectes, bactéries...), doit aussi faire l'objet de toutes nos attentions. Si cet écosystème fonctionne bien, cela contribue à structurer le sol.

Par ailleurs, des collègues de l'IRD¹⁹ ont montré que dans des cas précis, des terres fortement fertilisées en charbon de bois (charbons natifs) sur des profondeurs importantes ont des rendements 800 fois supérieurs aux zones attenantes dépourvues de carbone. Peut-être pourrions-nous démontrer à l'avenir que les charbons natifs peuvent constituer un nouveau type d'amendement ?

Quant à la résistance des plantes aux maladies et aux ravageurs, bien que nous connaissions depuis plus de 30 ans la lutte intégrée, cette dernière n'a pas progressé car non prioritaire. Pourtant elle est efficace. Dans le domaine de l'horticulture, certaines techniques sont utilisées comme l'utilisation des pièges, d'hormones qui attirent des insectes, le recours à des prédateurs d'insectes...

L'agriculture écologiquement intensive ne rejette pas les OGM. S'ils ne sont pas dangereux et sont efficaces, il n'y a aucune raison de les refuser tous.

Les produits phytosanitaires n'ont pas dit leur dernier mot non plus. La création de nouvelles molécules pourraient être intéressante, notamment celles qui imitent les molécules naturelles (bio-mimétisme). Il faut aussi mieux connaître les molécules d'alerte qu'une plante agressée transmet à sa voisine. Mais attention, les molécules naturelles ne sont pas simples à reproduire et leurs copies pourraient aussi s'avérer dangereuses.

En conclusion, l'agriculture écologiquement intensive est plus difficile à raisonner que l'agriculture conventionnelle. L'agriculture conventionnelle est à l'agriculture écologiquement intensive ce que sont les recettes non intelligentes à la grande gastronomie. L'agriculture du futur sera de plus en plus intelligente. Il faut davantage comprendre le fonctionnement des écosystèmes et arriver à mieux les utiliser. Cette agriculture sera intensive en écologie et connaissances, elle rendra le métier d'agriculteur plus intelligent, considéré alors comme un écologiste de la planète. Mais cela ne se fera pas du jour au lendemain même si des modèles techniques sont établis. Ce qui est important est la transition, il faut de la progressivité, de l'apprentissage mais aussi des échéances et un calendrier. Car la société n'attend pas. Elle impose ses vues à l'agriculture, parfois trop.

Les pouvoirs publics doivent se mobiliser sur la question des coûts. En effet, une agriculture écologiquement intensive, plus vertueuse au niveau environnemental, sous-entend que des services seront rendus à la société par les agriculteurs - services qui devront être rémunérés en tant que tels.

¹⁹ Institut de recherche pour le développement

Nous rentrons dans un monde radicalement différent. Cette transformation de l'agriculture sera considérable. Mais nous n'avons aucune raison d'avoir peur. D'autant plus pour les agriculteurs Farre qui ont déjà commencé cette transition.

Conclusion

Bernard Guidez – président de Farre

En conclusion de cette journée riche en débats et en propositions, je voudrais tout d'abord remercier l'ensemble des intervenants qui se sont succédés à cette tribune. Grâce à leurs témoignages, grâce à leur analyse, nous constatons que de nouvelles convergences sont possibles entre - d'une part le secteur agricole qui déplace son centre de gravité vers des préoccupations de plus en plus globales et durables et - d'autre part, nos concitoyens qui redécouvrent que le monde actuel, de plus en plus urbain a et aura plus que jamais besoin d'agriculture. Est-ce une chance ? Ou est-ce une contrainte ?

En parodiant une réplique du film de François Truffaut, « Le dernier métro » je dirais que c'est une chance mais c'est une contrainte.

C'est une chance en effet que l'agriculture revienne au premier rang des priorités du monde et que l'on reprenne conscience que les produits agricoles, comme d'autres matières premières - même s'ils sont renouvelables - n'échappent pas au risque de rareté.

La banque mondiale ne s'y est d'ailleurs pas trompée. Elle vient de consacrer son rapport annuel 2008 à l'avenir de l'agriculture. Après 26 ans de silence sur ce sujet, elle présente l'agriculture comme le pilier du développement et la « clé de l'avenir de la planète ».

Qu'il s'agisse de la future réforme de la PAC ou des négociations du commerce international de Doha, la question de savoir si l'agriculture et l'alimentation présentent des spécificités qui justifient un traitement particulier ne sera vraisemblablement plus tabous. Il faut nous en féliciter.

La seconde chance du retour de l'agriculture, c'est pour notre agriculture elle-même (à son profit) car comme le dit le directeur de l'école d'Ingénieurs d'Angers Bruno Parmentier : « Notre pays est sans conteste l'un des pays les plus doués de la planète en matière d'agriculture et d'alimentation ».

Avons-nous réellement conscience de l'atout considérable que cela représente dans un monde où 9 milliards d'individus consommeront chacun 100 000 repas au long de leur vie ? Je ne le pense pas.

Pour vous en convaincre, je voudrais vous citer un fait et une anecdote :

Le fait tout d'abord : Depuis quelques mois, une gigantesque partie de Monopoly planétaire est en train de se jouer avec un objectif : racheter le plus de terres possible.

Les participants jouent gros, très gros. D'un côté, des pays riches ou émergents comme la Chine, la Corée du Sud ou les Pays du Golfe qui, tous s'inquiètent pour leur sécurité alimentaire. De l'autre, une cohorte de pays pauvres comme le Soudan, l'Indonésie, Madagascar qui n'ont plus qu'une seule richesse : la terre à vendre ou à louer. A Madagascar par exemple, la firme Daewoo vient d'acheter 1,3 millions d'ha, l'équivalent de la région Ile-de-France, pour produire du maïs.

L'anecdote ensuite, elle nous est relatée par Erik Orsenna dans son dernier essai « L'avenir de l'eau ». Alors qu'il était reçu en Chine par le directeur de l'agence de l'eau de Pékin, ce dernier l'accueillit par ces mots « Monsieur Orsenna, la Chine est jalouse de vous. Vous venez d'un pays où il pleut suffisamment, régulièrement et calmement. Vous ne pouvez pas comprendre qu'un même pays puisse connaître à la fois l'inondation et la sécheresse et que les deux malédictions puissent tuer autant ».

Il faut regarder les faits et entendre de tels propos pour que nous changions notre regard sur notre agriculture et que nous sortions de ce « néo rousseauisme » agricole dont nous a parlé François Ewald ce matin et qui consiste à ne voir l'avenir qu'en régression et ne considérer le progrès qu'en termes négatifs.

Depuis près d'un quart de siècle, la société ne perçoit l'agriculture que comme une somme de problèmes : problèmes de subventions, problèmes de pollutions ou problèmes sanitaires.

Regardons la réalité en face : la période qui s'ouvre où la question de l'alimentation revient au cœur des politiques économiques, où la pression sur l'eau, le sol et l'air va devenir croissante, constitue, pour nous agriculteurs, une chance d'être à l'origine de nouvelles solutions, de nouvelles utilités collectives pour d'abord nourrir le monde, mais aussi pour contribuer à faire rouler les voitures, pour approvisionner des usines agroalimentaires et conserver des paysages. Ce n'est pas une utopie que de dire cela !

Il faut donc sortir d'une vision « agriculture / problèmes » pour proposer une « agriculture / solutions ».

A Farre, il y a 15 ans qu'une telle perspective nous anime et c'est dans cet esprit que les agriculteurs de notre réseau se forment, témoignent, innovent et communiquent pour démontrer que chaque exploitation agricole est une vraie ressource pour le territoire et non une menace.

Avec la montée en puissance du développement durable, nous sommes persuadés que la fonction de l'agriculteur va fondamentalement s'élargir et dépasser le seuil de son exploitation. On l'a d'ailleurs vu ce matin lors des témoignages des 3 agriculteurs. C'est la recherche de l'innovation, le souci de mieux respecter l'environnement ou de mettre en place un service pour la collectivité qui amènent Serge, Yves et Laurent à dépasser largement leur simple fonction de producteurs de matières premières et à exercer de nouvelles missions en lien avec leur territoire ou leurs marchés.

Ce changement d'échelle, cet élargissement de notre fonction appelle de notre part un énorme travail d'explication et de communication vis-à-vis de nos concitoyens d'une part pour leur décrypter le sens de l'agriculture contemporaine et future (dans toutes ses dimensions) et d'autre part leur expliquer pourquoi et comment nos pratiques évoluent.

La tâche n'est pas facile car l'agriculture reste dans l'imaginaire collectif un vieux métier, avec des vieilles traditions immuables et incarne quelque chose de rassurant dans une société en quête de sens et de repères. Le succès de films comme « Le bonheur est dans le pré » ou plus récemment celui de Depardon « La vie moderne » qui montre une ruralité qui n'existe pratiquement plus, est un des signes des plus visibles.

Il y a encore quelques années, nombreux étaient les urbains qui avaient encore des ascendants, des parents agriculteurs ou au moins des connaissances vivant à la campagne et de la campagne. La diminution drastique du nombre d'agriculteurs a « déchiré » ce tissu social et il ne reste plus guère que l'alimentation comme lien entre les « ventres urbains » et les producteurs agricoles.

Cette transformation sociale pouvait apparaître jusqu'ici anecdotique, elle doit aujourd'hui être prise au sérieux. Comme le dit le sociologue Jean-Pierre Poulain : « l'expérience concrète de la campagne ne s'opère désormais qu'à travers le tourisme : une campagne paysagée, une campagne « romantisée » une campagne dans laquelle « les agriculteurs qui polluent et les élevages qui puent » détonnent dans le paysage. Plus les liens sociaux se réduisent, plus la campagne s'idéalise ».

Que cela nous plaise ou non, nous devons accepter d'incarner cette demande d'authenticité car si nous n'y répondons pas, nous ne pourrions pas expliquer dans le même temps que l'agriculture doit franchir un nouveau cap vers la modernité faite d'innovation et de techniques high-tech.

Le retour de l'agriculture sonne donc aussi comme une contrainte car pour devenir les médiateurs entre le monde de la campagne et celui des villes, il faut que nous soyons capables d'exposer un projet clair, qui démontre que l'agriculture n'est pas une menace mais une véritable ressource dont la société a besoin.

Pour y parvenir, nous devons remettre en cause nos modèles de production et faire preuve d'un véritable « génie écologique » pour reprendre la formule de Michel Griffon.

C'est en nous engageant dans cette voie que nous réussissons à obtenir à nouveau la confiance des opinions publiques.

Complexité ! Telle est bien la situation devant laquelle nous nous trouvons et qui nous expose à relever un triple défi :

- Celui de la gestion de la complexité des réponses agronomiques,
- Celui de leur appropriation par les agriculteurs,
- Enfin celui de l'acceptation par la société toute entière.

Avec la parenthèse du pétrole pas cher qui se referme (ou qui finira par se refermer), avec l'instabilité du cours des matières premières agricoles et une demande alimentaire croissante, nous devons repenser nos modèles agricoles. Ce sera difficile car, pour nous, l'environnement n'est pas quelque chose de théorique : c'est un territoire, un climat, des données pédagogiques, biologiques et sociales. Par exemple, quand le Grenelle nous dit qu'il faut diminuer l'utilisation de 50 % des produits phytosanitaires à l'horizon 2018 sans qu'aucune solution transitoire ne soit présentée et nous demande de continuer à produire plus, sain et sans risques. Alors il faut le dire : nous ne savons pas le faire ! J'ai apprécié les propos de Michel Griffon sur la nécessaire transition.

A Farre, nous avons une approche plus réaliste. Nous pensons qu'il faut d'abord nous rassembler et cesser d'opposer les agricultures les unes contre les autres.

« Pour réussir à nourrir 9 milliards d'individus dans le monde à l'horizon 2040, nous avons besoin de toutes les agricultures » disait Monsieur Pisani. Alors à l'échelle de notre pays, qu'on appelle cela agriculture raisonnée, biologique, intégrée ou à HVE... n'a pas d'importance.

L'enjeu c'est de produire plus tout en apportant la preuve à l'opinion publique que cette productivité ne se fera pas au détriment de la qualité ni au détriment de l'exigence environnementale. Et la crise actuelle ne change rien à l'affaire. Ceux qui pensent qu'avec la crise, nous allons pouvoir baisser la garde sur le plan environnemental se trompent lourdement. Au contraire, échaudée par le laxisme du système financier, l'opinion publique va, de notre point de vue être de plus en plus exigeant sur un plan éthique et privilégier des pratiques responsables. Voilà pourquoi nous pensons que la démarche de certification, qu'elle s'appelle agriculture raisonnée aujourd'hui ou à HVE demain est appelée à se généraliser dans un avenir proche.

Mais pour produire plus et mieux, il faut aussi remettre en marche la machine à produire du « progrès technique », remettre en question nos méthodes de production pour offrir de nouvelles solutions aux agriculteurs et donc, à la société.

Reconnaissons-le, un grand nombre d'entre elles ont été laissées dans le tiroir parce qu'elles n'étaient pas adaptées au contexte. Mais maintenant la donne change : comme le dit Bruno Parmentier, « nous devons produire deux fois plus avec quatre fois moins : moins de terre, moins d'eau, moins d'énergie, moins de chimie ». L'ensemble de nos méthodes, de nos pratiques doivent donc être réexaminé au regard de ce nouveau contexte : des solutions biologiques sont à creuser car nous n'avons sûrement qu'effleuré la lutte biologique. Travaillons aussi sur la biodiversité, et la diversité tout court, car nous avons parfois simplifié à outrance. Repensons la rotation et la diversité de nos assolements. De même, ne regardons pas les couverts végétaux comme une contrainte mais bien comme une culture de fertilisation, chaque fois que cela est possible.

Toutes ces solutions doivent être testées et combinées entre elles pour permettre aux agriculteurs de s'adapter et de les utiliser toujours en fonction du contexte économique ou naturel. En effet, nous avons une agriculture très diverse, des climats et des sols très différents d'une région à l'autre. Un type de méthode applicable ici ne le sera pas dans la région voisine. L'esprit du Grenelle fixe un cap et nous demande de nous orienter vers des pratiques plus durables, nous l'entendons. Je rappelle qu'à Farre nous sommes depuis longtemps dans cet état d'esprit (bien avant le Grenelle !) pour autant, on ne peut imposer des méthodes uniques partout. D'autant que le contexte économique est de plus en plus incertain, aléatoire et difficile, toutes productions confondues. Il faut être conscient qu'on ne peut demander à notre agriculture d'être aussi compétitive que ses concurrentes et en même temps assurer de meilleures performances environnementales. Cela peut parfois se faire sans coût supplémentaire. Si ce n'est pas le cas, il faut alors trouver une cohérence entre exigence et concurrence.

Cependant nous avons la volonté de relever le défi et de démontrer que des marges de progrès sont possibles. Certains prouvent que l'on peut à la fois remettre en cause ses méthodes de travail et maintenir voire consolider ses résultats économiques. C'est dans cet esprit que depuis 5 ans à Farre nous avons engagé une démarche de spécialisation des fermes de notre réseau.

L'objectif est de créer des réseaux d'agriculteurs spécialisés sur un thème précis et de nouer un partenariat avec des organismes reconnus pour leur compétence. Véritable espace de progrès, de communication et d'expérimentation, 4 réseaux de spécialisation existent à ce jour au sein de notre association.

Les thèmes traités sont :

- les bonnes pratiques de protection des cultures avec l'UIPP
 - l'amélioration de la biodiversité avec la LPO
 - la santé et la sécurité au travail avec la MSA²⁰
 - l'agroéquipement et l'environnement avec l'organisation Axema.
- Enfin, un dernier réseau sera créé sur la thématique de l'énergie avec l'Ademe²¹.

Le travail et les progrès réalisés au sein de ces réseaux nous permettent de disposer d'un vivier d'une centaine d'agriculteurs qui sont aptes à communiquer sur les thèmes traités mais cela nous permet aussi d'être force de proposition dans la mise en œuvre des thèmes retenus de la future certification HVE que nous accompagnons activement dans sa construction. L'expérimentation actuelle sur 5 départements est à notre initiative. Enfin les réseaux offrent la possibilité de nouer des partenariats avec de nouvelles parties prenantes qui interviennent de plus en plus dans le développement durable.

Alors que se tiendra demain la convention de Farre, nous avons constaté que la salle que nous avons réservée sera trop petite. En effet, nous avons invité cette année des agriculteurs qualifiés agriculture raisonnée mais qui ne font pas partie du réseau Farre. Nous allons leur expliquer l'articulation de la qualification avec la certification HVE et aussi, peut-être, en recruter quelques-uns au sein du réseau pour être plus fort, et force de propositions.

Ainsi en 2008, le réseau de bonnes pratiques de protection des cultures a participé à l'étude Ecophyto 2018 menée par l'Inra et dont l'un des objectifs vise à caractériser les différentes stratégies actuelles de protection des cultures de l'agriculture française. Pour Farre, cette collaboration a pris la forme d'un recueil d'informations sur les itinéraires techniques de nos agriculteurs afin d'en déterminer les performances agronomiques et environnementales. Voilà une collaboration utile et concrète entre les praticiens que nous sommes et la recherche. La fourniture des données de notre réseau, immédiatement disponibles, permet à l'Inra d'évaluer si la certification d'une exploitation est efficace en terme d'économie de pesticides. Cela prouve que la transparence et l'enregistrement sont des outils de prise de conscience, d'évaluation et de recherche de progrès. Pour les agriculteurs, cette étude leur permettra de mieux évaluer la performance environnementale de leurs pratiques.

De même, le travail que mènent les 50 agriculteurs Farre, aux côtés des 50 agriculteurs biologiques et 50 de la FNCivam²² pour mettre en œuvre des solutions concrètes pour améliorer la biodiversité sur leur exploitation va déboucher dans quelques semaines sur la réalisation d'un guide regroupant des fiches pratiques à destination des agriculteurs rédigées par la LPO, la FNCivam, la Fnab²³ et Farre.

Enfin, des groupes de réflexion se réunissent avec des constructeurs, des agriculteurs et différentes parties prenantes concernées par les interactions possibles entre agroéquipement et environnement et pour capitaliser tous les progrès réalisés dans ce domaine

Voilà le genre de travail que nous souhaitons développer de plus en plus au sein de notre forum car c'est avec l'engagement et le volontarisme des agriculteurs que nous ferons bouger les lignes. C'est en repensant l'ensemble de nos pratiques dans un écosystème à la fois technique et économique que nous parviendrons à dépasser nos modèles agricoles actuels.

Nous sommes parfois considérés comme des élitistes. Ce n'est pas notre sentiment. Ce que nous faisons est à la portée de bien des agriculteurs. Nous avons pris conscience, peut-être

²⁰ Mutualité sociale agricole

²¹ Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

²² Fédération nationale des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural

²³ Fédération nationale de l'agriculture biologique

avant les autres, et plus que les autres que l'on pouvait raisonner et agir autrement. Nous n'avons pas la prétention de faire la révolution mais d'être volontaristes dans l'évolution. Paul Eluard résumait cela par une formule : « Il y a un autre monde, mais il est dans celui-ci ! ».

Hervé Plagnol

Je remercie au nom de Farre le ministère de l'Agriculture et de la Pêche, l'UIPP, le Gnis²⁴, l'Unifa²⁵, le Crédit agricole et l'Union InVivo qui ont permis à cette journée de se tenir.

²⁴ Groupement national interprofessionnel des semences et plants

²⁵ Union des industries de la fertilisation

12^e rencontres FARRE

Paris - 12 janvier 2009

Organisées avec le soutien de

